

Bravo! Monsieur David...

La mode à la rescousse

Le secrétaire de la Province, M. Athanase David, comme plusieurs milliers d'autres, a visité la magnifique exposition d'Arts paysans. Il en a profité pour faire une prédiction qui devrait prendre l'allure d'un mot d'ordre. Et c'est à propos de quoi nous lui jetons ce bravo!

M. David a prédit la formation d'un club, d'une société qui grouperait ceux qui veulent encourager les arts paysans. Voici très longtemps qu'un rêve de ce genre vit au cœur de tous ceux qu'intéresse le développement des arts domestiques.

Voyons les choses dans leur simple et brutale réalité.

Le succès des arts domestiques peut être un facteur de progrès général considérable. Il permettra d'obtenir de la main-d'œuvre rurale, des heures de travail dont elle peut disposer, un surcroît de rendement. Par là il améliorera les conditions générales de la vie à la campagne. Il gardera sur la terre, il incitera peut-être à y retourner des gens qui autrement encombreraient nos villes. La jeune fille qui trouvera à s'occuper fructueusement chez elle n'aura pas besoin de chercher son gagne-pain dans les fabriques de la ville. Et nous sommes tous d'accord sur ce point que l'exode rural et l'encombrement des villes qui en est la conséquence constituent un grand mal social.

Mais il n'y aura de progrès direct, continu, généralisé des arts domestiques que si les artisans qui s'y livrent sont assurés d'un débouché convenable et payant.

Et c'est ici que le club, la société (le nom dont on l'appellera est chose secondaire) dont parle M. David, pourra jouer un rôle de premier plan.

La mode est l'une des reines du monde: qu'on l'appelle à la rescousse pour l'avantage économique de nos habitants, ce ne sera pas la première fois qu'on lui aura fait jouer ce rôle. L'exemple de Napoléon est classique. Pour sauver une industrie, il demandait à l'Impératrice de mettre à la mode ses produits, de les utiliser chez elle.

Nous n'avons point d'Impératrice, mais nous avons tout de même des gens dont l'exemple entraîne. Que ces gens mettent à la mode les étoffes, les poteries, les tapis, les meubles du pays, et l'on sera probablement surpris de la puissance de cet exemple.

D'ailleurs, n'a-t-on pas dit, et précisément à propos de l'Exposition d'Arts paysans, que le vice-roi lui-même, lord Bessborough, avait tenu à se commander un complet d'étoffe du pays? Ce qu'il a fait, d'autres, qui ne sont point vice-rois, pourraient le faire.

Et c'est un point où les femmes, reines de la mode, peuvent exercer une influence décisive. Même s'il ne devait point se constituer de société spéciale, elles pourraient, individuellement ou par le moyen des sociétés qui existent déjà, jouer un rôle considérable.

Evidemment, tout doit marcher de pair: l'éveil des bonnes volontés, le perfectionnement des méthodes de fabrication, la recherche des procédés et des dessins nouveaux, mais le succès de toute l'entreprise reste, en définitive, subordonné au succès de vente.

C'est à grandir celui-ci que tout le monde peut travailler.

Et, pour peu que l'on veuille bien s'arrêter à y réfléchir, on s'apercevra que la chose en vaut vraiment et plus que la peine...

Omer HEROUX

L'actualité

Bobards

Henry Ford est l'un des prophètes de l'heure actuelle. Il suffit qu'il émette une idée pour qu'elle soit aussitôt applaudie et réalisée, sans examen.

Il prétend que chaque ouvrier devrait avoir son jardin, où, pendant ses heures de loisir, il cultiver les légumes nécessaires à la subsistance de sa famille.

C'est une proposition exhumée du cimetière de la propagande du temps de guerre. Elle est, au reste, séduisante, non seulement par ses aspects économiques, mais par ses aspects sociaux.

L'ouvrier pratique de la sorte quelque économie, se procure un délassement sain, qui n'est d'ailleurs qu'un changement de fatigue; il acquiert le goût de la propriété et de l'indépendance. Et cela est comme un tampon sur ses oreilles qui n'entendent plus les appels au communisme et aux autres doctrines subversives.

Mais depuis la guerre, la situation est changée. Il était alors payant, les légumes se vendant à prix d'or, de cultiver son propre jardin; aujourd'hui, les légumes se donnent, mais si on se détourne du primeuriste, du marchand, de l'épicier, de tous ceux qui font sortir la culture, soit la distribution de ces produits, on contribue, sans véritable économie, à accroître la crise. Tout se tient dans le monde économique et le moindre geste, surtout quand ce monde est malade, a des répercussions infinies, tout comme la lumière qui frappe l'éther ou la pierre qui est jetée dans la flaque d'eau.

Chez nous la prédication d'Henry Ford a eu pour premier effet la dissémination des dépotoirs. Dans la banlieue ou dans les quartiers où abondent les terrains vagues, on a voulu cultiver des légumes. Le premier souci du cultivateur — "squatter" — est d'enclore l'espace dont il s'est emparé, de délimiter sa propriété. Pour ce faire, il va vers le dépotoir et en retire de vieux sommiers, des plaques de tôle gondolée, des bouts de bois, des tronçons de bordure de trottoirs et par l'assemblage de ces matériaux hétéroclites il constitue la plus fantaisique clôture que l'on puisse rêver. Elle est pour l'œil un supplice et elle ne défend rien: chiens, chats, poules et enfants la violent comme ils veulent. Et comment le jardinier amateur défendra-t-il ses anémiques produits au moment de la récolte, à moins qu'il ne s'allonge chaque nuit dans son jardin près de sa carabine? On était déjà incapable, en certains quartiers, bien avant la crise, de conserver un sapin ou une épinette quand arrive l'époque des arbres de Noël.

les gouvernements doivent diminuer leurs budgets... et dépenser des millions de plus sur les travaux publics et les travaux de chômage; nous devons cultiver l'individualisme et l'esprit d'indépendance... et cesser d'accaparer et cultiver le sens social;

chaque nation doit élever ses murailles tarifaires... et en même temps, vendre davantage, c'est-à-dire exporter davantage.

Ne dites pas qu'il est impossible de concilier ces conseils; ils ne sont pas, en somme, de réalisation plus difficile que la plupart des programmes électoraux. Or, on a la preuve que ceux-ci se réalisent puisque l'on voit le même parti tenir le pouvoir pendant un tiers de siècle!

Paul ANGER

Bloc-notes

Ingenieurs

Le génie civil est à l'honneur, de ce temps-ci, dans le monde de la politique. Trois membres de cette profession détiennent les postes les plus élevés de leurs pays. M. Hoover, ingénieur minier, est président de la république américaine et il briguera un nouveau terme aux élections de novembre prochain; M. Lebrun, élu hier président de la république française, est ingénieur minier de carrière, diplômé de Polytechnique, à Paris, et ancien professeur. Au Mexique, le président de l'heure est pareillement un ingénieur de carrière, entré dans la politique en même temps que dans l'armée. Tous les trois n'ont pas les mêmes pouvoirs étendus. Le président des Etats-Unis joue un rôle de premier plan dans le gouvernement du pays; celui de la république française règne, mais ne gouverne pas; et quant à celui du Mexique, il est aux mains des groupes qui détiennent, dans la coïtise, le véritable pouvoir. Celles-ci, d'ailleurs, de même que le futur Porfirio Diaz, mais certains présidents mexicains n'ont été que des instruments de l'armée, ou d'une junta quelconque.

Inflation?

L'inflation s'en vient-elle aux Etats-Unis? Des économistes américains le croient et prétendent qu'il n'y aura que ce moyen à être efficace pour enrayer la crise, activer les affaires, déterminer la reprise. La déflation présente, disent-ils, est trop grande et il faudrait que le balancier s'en aille maintenant dans l'autre sens. Il va de soi que si les Etats-Unis se décident de recourir à ce moyen pour tenter de remettre à la hausse l'ensemble des marchés, bien d'autres pays suivront, et d'autres non pas attendu pour s'y décider. Mais est-on si certain que cela que l'inflation sera la grande panacée, celle qui guérira le monde de ses maux présents, consécutifs à ses abus de crédit dans le passé? Des économistes qui se disent gens pratiques l'affirment. Les économistes ont affirmé tant de choses, ces années-ci, ou bûti et expliqué tant de théories qu'on ne sait s'il faut continuer de les croire. Ils ont affaire à un public de plus en plus sceptique et même cynique.

Ce rapport

Le rapport de la commission parlementaire sur la radio, au Canada, s'il en est dépourvu de plusieurs, en satisfait un aussi grand nombre, si non davantage. La commission Morand écarte le projet du *Pacifico Canada*, qui voulait l'organisation d'un monopole particulier, ou se fussent associés les grands chemins de fer, les compagnies de téléphone et de télégraphe, les propriétaires présents de postes d'émission, les fabricants d'appareils de radio, etc. De même elle tourne net le dos au régime présent, dont les abus ont déterminé une réaction sérieuse parmi le public. Il n'y a plus guère, de tenants du régime présent, que les propriétaires de postes radiophoniques, encore incapables de comprendre que s'ils sont menacés de perdre ce qu'ils ont, ils le doivent surtout à leur conduite abusive. Ils ne s'imaginent pas que le public, si longtemps moqué le public, ne les accepte dans l'ensemble, les recommandations du rapport Aird-Frison; mais elle assoit la pièce principale de sa nouvelle politique de radio sur les parties les plus saillantes de ce rapport, de même qu'elle adopte une large tranche des conclusions formulées dans le mémoire de la Ligue Canadienne de la Radio. Les circonstances financières ou se trouve le pays ne permettent pas au gouvernement de se lancer à fonder tout de suite dans la nationalisation de la radio. Cela se fera par étapes. Cela donnera le temps aux propriétaires de postes présents de se retourner; ils ne sont pas pris par surprise, car il y a des mois et des mois que le rapport Aird-Frison a marqué la révolution qui s'en venait et que les permis d'établir des postes comportaient des clauses dont l'initiative privée a dû tenir compte, si elle était sage et bien avisée. Il va de soi qu'il reste à résoudre bien des problèmes de détail, et d'importance, avant que le nouveau régime fonctionne à plein. Il faut d'abord que les Chambres commencent par adopter les conclusions du rapport Morand, — mais cela ne fait guère de doute, puisque le comité, formé de représentants des différents partis, a signé à l'unanimité le texte sur lequel devra se fonder le nouveau bill de la radio. Quand les Chambres le voteront-elles? Il est peu possible que cela soit avant la prochaine session, qui devra se tenir dès l'automne prochain, pense-t-on.

G. P.

A Ottawa

La conférence impériale de juillet, MM. Bennett, King et Lapointe

Débat préliminaire à propos des frais et du but de la conférence — Cette discussion continuera — Les agriculteurs de l'Ouest — Crédits agricoles

MLLE MacPHAIL CONTRE LE REGIME DES PRIMES

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 10. — Le gouvernement propose et des députés de l'Ouest disposent. Cela ne se produit pas très souvent, mais au moins une fois par session. L'esprit qui animait le *Ginger Group* d'antan n'est pas complètement disparu du parlement fédéral.

La journée devrait être entièrement employée à un débat sur la conférence économique impériale du mois de juillet. La chose était décidée, annoncée. Ce débat devait avoir lieu en comité des subsides, à propos d'un crédit de \$250,000 que le ministre des finances a inscrit dans son budget des dépenses pour rencontrer les frais de la conférence impériale qui s'en vient. Il n'a pas été question de la conférence économique impériale avant cinq heures. A peine M. Guthrie avait-il proposé la formation du comité des subsides, que le chef des progressistes albertains, M. Robert Gardiner, proposait un amendement et prononçait un assez long discours sur les besoins du producteur de blé des trois provinces qui détiennent, dans la coïtise, le véritable pouvoir. Celles-ci, d'ailleurs, de même que le futur Porfirio Diaz, mais certains présidents mexicains n'ont été que des instruments de l'armée, ou d'une junta quelconque.

L'amendement Gardiner demandait au gouvernement de continuer la prime d'exportation de cinq cents par boisseau pour le blé de l'Ouest. Le sous-amendement Donnelly demandait qu'une prime fut payée aux agriculteurs de l'Ouest selon la superficie des emblavures. Amendement et sous-amendement ont été écartés, vers cinq heures, sans vote. La Chambre a alors devenue le comité des subsides et le débat s'est engagé sur la prochaine conférence économique impériale du mois de juillet. Il ne s'est poursuivi que jusqu'à six heures. Dans la soirée, le comité des subsides a examiné les crédits de l'agriculture.

Le débat sur la prime du blé

M. Gardiner a exposé que la culture du blé est la principale de nos cultures, celle qui fournit le plus de produit à l'exportation. L'exportation du blé, dit-il, ne va pas, non seulement cela, mais les prix du blé ne permettent pas au producteur de faire un légitime profit. On a conseillé aux agriculteurs de l'Ouest de se livrer à la culture mixte. Dans certaines régions de l'Ouest, principalement au sud des trois provinces du steppe canadien, la culture mixte n'est pas possible. Ailleurs, elle ne serait pas rémunératrice. Des gens qui ont par exemple tenté une expérience avicole ne vendent leurs oeufs qu'à quatre cents la douzaine.

M. Gardiner considère donc que la prime d'exportation de cinq cents par boisseau de blé devrait être continuée. Le secondeur de l'amendement, M. Milton N. Campbell, député progressiste de MacKenzie, parle dans le même sens.

Mais évidemment les gens de l'Ouest ne s'entendent pas. M. Michael Luchkovich, député progressiste de Vegreville, et M. F. Donnelly, député libéral de Willow-Bunch, demandent qu'une prime soit payée selon la superficie des emblavures et non pas selon la production exportée. Le producteur de blé, disent-ils, dont la récolte est détruite par la grêle ou par la sécheresse, n'est-il pas aussi digne d'intérêt que celui qui obtient, sans plus d'effort, une récolte magnifique? M. Donnelly avoue qu'il n'aime pas le régime des primes. Il voudrait mieux obtenir pour nos producteurs de blé et pour tous nos agriculteurs des marchés où leurs produits pourraient être vendus. Mais en attendant que nous ayons obtenu des marchés, M. Donnelly tient à une prime, selon la superficie des emblavures et il présente un sous-amendement en conséquence.

Contre les primes

Mlle Agnes MacPhail s'est carrément prononcée contre les primes. Elle considère que les primes ne sont pas un encouragement à l'agriculture mais un palliatif à l'agriculture aux mauvais effets de la crise, que nous traversons. Elle suggère que le gouvernement entreprenne la dévalorisation de notre monnaie de façon que nos relations commerciales avec l'étranger puissent reprendre. Mlle MacPhail ne voit de salut pour notre agriculture que dans le rétablissement de notre commerce extérieur. Par toutes sortes de moyens le gouvernement a jusqu'ici protégé et encouragé des industries artificielles. Qu'il fasse maintenant son possible pour sauver les industries essentielles du Canada: l'agriculture, les mines, l'exploitation minière. Ce qu'il faut à l'agriculture canadienne, ce sont des marchés extérieurs.

Deux députés conservateurs, tous

deux des provinces maritimes, MM. John E. Myers (Queen) et B. F. Smith (Victoria-Carleton) ont aussi demandé au gouvernement de trouver de nouveaux marchés extérieurs pour les pommes de terre de l'île du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick. M. Smith a fait justement observer que pour un producteur de pommes de terre, la pomme de terre a autant d'importance que le blé pour un producteur de blé.

La conférence impériale

L'amendement Gardiner et le sous-amendement Donnelly ont été rejetés, le comité des subsides s'est formé et le débat s'est engagé sur la prochaine conférence économique impériale.

Le premier ministre, M. Bennett, dit d'abord quelques mots. Le gouvernement demande au Parlement de lui voter \$250,000 pour la conférence impériale parce qu'il n'est que convenable que le Canada paie toutes les dépenses de tous les délégués. La tradition veut qu'il en soit ainsi. Les conférences antérieures ont été tenues en Grande-Bretagne et c'est toujours celle-ci qui a payé les frais de tous les délégués. C'est la tradition impériale britannique, il convient de la continuer.

M. Mackenzie King, sur ce point, approuve M. Bennett; mais il lui demande en même temps s'il n'a pas de déclaration à faire à propos du programme de la conférence.

Le premier ministre répond que la conférence impériale du mois d'août, la première qui sera tenue au Canada, ne s'occupera que de questions économiques. M. Bennett espère que cette conférence, qui réunira des représentants d'un quart de la population du globe, trouvera une formule pour la reconstruction économique de l'Empire. Les délibérations porteront sur deux choses principales: les relations commerciales et le système monétaire. Tous les pays de l'Empire ont accepté l'invitation qui leur a été faite par le Canada. Tous ont fait connaître les noms de leurs délégués, à l'exception toutefois de l'Irlande et de la Nouvelle-Zélande. Le Canada sera représenté par son premier ministre et par les autres membres du cabinet.

M. Lapointe veut savoir si le gouvernement de M. Bennett tient absolument à la protection tarifaire impériale de dix pour cent. Le premier ministre dit que cette suggestion n'était de sa part qu'une sorte de ballon d'essai.

M. Mackenzie King intervient. Il rappelle que M. Bennett, en 1925, alors qu'il était député d'opposition, suggérait la tenue d'une conférence impériale, à Ottawa, pour étudier spécialement les questions économiques ainsi que le problème de la colonisation. Serait-il question de ces deux choses en juillet prochain? M. Mackenzie King est porté à croire que la conférence de 1932 ne sera que la continuation de la conférence avortée de 1930. Le premier ministre peut penser autrement, chercher à oublier la conférence de 1930. M. Mackenzie King dit qu'il ne saurait l'en blâmer. La conférence impériale de 1930 ne peut être qu'un mauvais souvenir pour M. Bennett.

Le premier ministre serait-il de mauvaise humeur ou de trop bonne humeur? En tout cas, depuis quelques jours, chaque fois qu'il parle, il verse dans le genre sarcastique. Dans sa réplique à M. Mackenzie King, il met aujourd'hui autant de fiel que de miel. Le chef de l'opposition ne peut rien dire de mieux pour diminuer les autres pour se grandir lui-même. Ne vient-il pas de prétendre que la tenue d'une conférence impériale à Ottawa d'abord est suggérée par un gouvernement libéral? Et pour amoindrir l'importance de la conférence du mois de juillet, le leader de l'opposition insinue de plus que cette conférence ne sera que la continuation d'une autre conférence qui n'a pas réussi. Quel avantage le leader de l'opposition peut-il trouver en de telles insinuations?

M. Bennett dit que la conférence de juillet prochain n'est pas la simple continuation de la conférence tenue à Londres en 1930. C'est une nouvelle conférence, convoquée spécialement pour l'étude des problèmes économiques de l'Empire. En 1930, à Londres, M. Bennett a invité les délégués à venir continuer leurs délibérations, l'année suivante, à Ottawa. Mais cette réunion n'a pu avoir lieu à cause des élections survenues en Grande-Bretagne, élections qui ont ramené les conservateurs au pouvoir. Sitôt après les élections britanniques, le gouvernement canadien a lancé des invitations pour une nouvelle conférence impériale et ces invitations ont été acceptées. La majorité des citoyens ca-

(Suite à la page 2)

Le dossier de Dollard

La valeur des sources, la grandeur du dessein, la grandeur des résultats

EXAMEN CRITIQUE PAR M. L'ABBE LIONEL GROULX, PROFESSEUR D'HISTOIRE DU CANADA A L'UNIVERSITE DE MONTREAL

(Suite du numéro de samedi)

N'admet-on qu'une simple expédition de trafiquants et pour profits personnels? Combien alors toute cette histoire soulève d'énigmes indéchiffrables! Songe-t-on, en effet, qu'il a fallu à Maisonneuve des motifs véritablement extraordinaires pour autoriser le départ des 17 jeunes gens? En mars 1658, pour la protection de son monde, le gouverneur de Ville-Marie a promulgué une ordonnance d'une sévérité presque excessive. Personne, par exemple, n'ira plus loin à la chasse que dans l'étendue des champs défrichés, ni à la pêche, sur le fleuve, plus loin que le grand courant. Cette défense, le gouverneur la renouvelle en 1659 et en accroît les rigueurs. Pour qui connaît son caractère autoritaire, est-il croyable que, pour le gain conjectural de quelques milliers de castors, M. de Maisonneuve ait fait fléchir sa rude mais nécessaire discipline? Se peut-il qu'à une heure aussi grave, pour la colonie, il ait permis à 17 jeunes gens, l'élite des défenseurs de Ville-Marie, d'aller risquer leur vie dans une aventure de trafiquants? Car le risque n'est pas seulement grand; il est suprême sur toutes les routes fluviales qui mènent au Canada. Depuis nombre d'années les convois de pelleteries s'y font extrêmement rares. Et qui pouvait ignorer l'aventure survenue en 1658 à l'expédition de Chouart et Radisson, laquelle, en route vers les grands lacs, avait abouti à la débânde, après s'être fait tuer 13 hommes? (31)

Que si l'on admet l'expédition guerrière, est-il possible de la réduire à un *raid* quelconque sur quelques poignées d'Iroquois? Peut-on refuser à cette expédition le motif ou le dessein qui seul vaudrait justifier le sacrifice, sinon certain, du moins probable, de la fleur de la jeunesse coloniale? Sacrifier, en effet, pour quelque avantage insignifiant les meilleurs défenseurs de Ville-Marie, se priver de leur secours, lorsque, dans le petit bourg, l'on vit dans l'immence des plus grands périls, ne serait-ce pas une inconcevable folie? Dirait-on que l'arrivée de la forte recrue de 1659 suffit à expliquer le changement de conduite de Maisonneuve? En ce cas, voici bien autre chose: si l'on examine les motifs du règlement de Maisonneuve, celui de 1659, l'on découvre celui-ci en particulier que les délinquants surpris par l'ennemi "pourraient empêcher la conclusion de la paix générale avec les Iroquois par le moyen de leurs gens détenus dans les prisons, en les obligeant de donner en échange des otages suffisants pour faire avec eux une paix solide." (32) Mais alors? A moins que tout espoir de paix avec les Iroquois ne lui apparaisse chimérique et qu'il n'ait à leur porter, sur l'Outaouais, quelque coup décisif, comment expliquer qu'un homme comme le gouverneur de Ville-Marie puisse prendre le risque de délibérer sur un crime en lâchant la bride à une fougueuse jeunesse, d'attirer sur la colonie une guerre implacable? Ainsi, en toutes ces hypothèses, se dressent l'inraisemblable et l'absurde.

Combien, au contraire, tout devient vraisemblable et s'explique, si l'on s'en tient à l'histoire traditionnelle! Nul besoin de grande imagination ni d'hypothèse fantaisiste pour reconstituer le dessein et la stratégie de l'expédition. Deux armées iroquoises opèrent leur jonction aux environs de Ville-Marie. Leur premier objectif n'est pourtant pas ce dernier poste, mais Québec d'abord, puis les Trois-Rivières. Les "Montrealistes" laisseront-ils s'opérer tranquillement la jonction?

Attendent-ils, pour intervenir, que leur petit boulevard ne soit plus que la dernière place à pren-

(31) N.-E. Dionne, *Galerie historique, Chouart et Radisson*, suivi de *Hollandais et Français en Amérique*, 1609-1664, t. V, p. 49.

(32) Faillon, op. cit., II, p. 385.

dre de la Nouvelle-France? L'intérêt général, leur propre intérêt, leur prescrit de barrer la route à l'envahisseur et d'empêcher la jonction des deux armées. Mais, en ce cas, sur quel coin du pays l'opération se peut-elle faire avec le plus de chances de succès? Nulle part ailleurs qu'au Long-Sault, sur l'Outaouais. Pour être sûrs de trouver sur la "grande rivière" une armée iroquoise nombreuse, il suffit aux "Montrealistes" de savoir que cette route, plus sûre que celle du Saint-Laurent trop proche des cantons ennemis, est la route coutumière des convois de castor. Chaque printemps, pour exercer leurs pirateries, et empêcher la descente des convois, les barbares s'y portent en nombre considérable. Les "Montrealistes" pouvaient savoir, par la Relation de 1644, que, dans leur projet d'invasion de 1643, les Iroquois n'avaient pas disposé, sur l'Outaouais, moins de quatre de leurs dix légions. Le Long-Sault, avons-nous dit, est le lieu par excellence pour tendre une embuscade. La valeur stratégique de l'endroit est bien connue, puisqu'un fortin sauvage y existe depuis longtemps. D'ailleurs, écoutez ce qu'en dit la Relation de 1659-1660: Dollard et les siens vont se poster, "au-dessous du saut de la Chaudière, pour y attendre les chasseurs iroquois, qui, selon leur coutume, le doivent passer file à file en retournant de leur chasse d'hiver". Disons, en passant, que, sans l'expédition de Dollard, la course sur "les petites bandes iroquoises" dont parle Jean Valets, — en effet, qui s'autorisait de cette expression pour affirmer, chez Dollard et les siens, l'ignorance d'une grande armée sur l'Outaouais, démontrent tout au plus eux-mêmes leur ignorance des mœurs indiennes. Guerriers nomades, les Iroquois, comme du reste tous les indiens, ne voyagent que par petites bandes, et n'opèrent leur jonction qu'à point nommé. La difficulté du ravitaillement en pays sauvage et forestier leur fait une loi de cette marche dispersée. Trait de mœurs qu'apparemment l'ignorance point le commandant Dollard, à qui des stratagèmes d'occasion reprochent, pourtant son ignorance de la guerre indienne.

Comment n'y pas voir plutôt l'élément qui permet de saisir et de recomposer sa tactique? Embusqué au pied du Long-Sault, il attendra de pied ferme, à mesure qu'elles s'engageront, les petites bandes ennemies; l'une après l'autre, et sans qu'elles aient le temps de se porter secours, il compte, sans doute, les assaillir, les exterminer; pour peu que la chance le seconde, en quelques jours, avec son peloton de braves, il aura proprement grignoté, anéanti la grande armée iroquoise de l'Outaouais. Alors, le cauchemar de l'invasion dissipe, Dollard pourra rentrer à Ville-Marie avec une gloire prestigieuse au front. Tactique aussi habile qu'audacieuse; et laquelle, encore une fois, s'accordait assez bien avec la tactique indienne, puisque les Hurons d'Anontaha n'en avaient point conçu d'autre: "Aller à la petite guerre et dresser des embûches aux Iroquois, à leur retour de la chasse", (Relation de 1659-1660). Pour ce faire, néanmoins, une condition absolue s'impose: se trouver au Long-Sault au moment précis où va s'ébranler l'armée ennemie, c'est-à-dire au départ des glaces. Et voilà, pour expliquer et justifier chez le jeune commandant sa hâte de partir. Ed-It attendu Lambert Clossé, Picoté de Bélestre, Le Moyne, ou seulement retardé l'expédition de quelques jours, que — l'événement l'aurait démontré — le héros fût arrivé trop tard. La jonction des armées iroquoises s'accomplissait sur la route de Québec. Et l'heure fatale sonnait pour la Nouvelle-France. La même version historique explique, également, ajoutons-nous, la cérémonie du serment, engagement mutuel de ces jeunes gens de ne jamais demander quartier, mais de se battre jusqu'au

(Suite à la 2ème page)

Le dossier de Dollard

L'ETUDE DE M. L'ABBE GROULX SERA PUBLIEE EN BROCHURE

L'étude de M. l'abbé Groulx sur "Le Dossier de Dollard" sera très prochainement publiée en brochure dans la collection du *Document*.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine, franco; au cent, \$7, par cinq cents, \$30, au mille, \$50 port en plus dans ces derniers cas.

Adresser les commandes au Service de Librairie du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (Tél. Harbour 1241).

Demain: JEUDI, 12 mai 1932.

Saint-Epiphane, évêque et docteur.
Lever du soleil, 4 h. 28.
Coucher du soleil, 7 h. 14.
Lever de la lune, 9 h. 53.
Coucher de la lune, 0 h. 48.

Nouvelle lune, le 5, à 11 h. du soir.
Premier quart, le 13, à 9 h. 2 m. du matin.
Plaine lune, le 20, à 0 h. 9 m. du matin.
Dernier quart, le 26, à 11 h. 54 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

INCERTAIN
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 73.
Même date l'an dernier 55.
Minimum aujourd'hui 41.
Même date l'an dernier 39.
BAROMETRE
10 heures a.m. 30.02, 11 heures a.m. 30.02.
Midi: 30.02.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Montréal, 1610 St-Denis, Montréal.

L'évacuation de Changhai

Les troupes japonaises quitteront le terrain du conflit en moins d'un mois, pour se conformer à l'opinion mondiale. — Cependant le Japon demandera des comptes aux autres pays si Changhai est de nouveau en danger.

Tokio, 11 (S.P.A.) — Le gouvernement a décidé aujourd'hui que les troupes japonaises évacueront complètement Changhai en moins d'un mois. Un représentant du ministère des affaires étrangères a expliqué que les autorités japonaises ont pris cette décision parce qu'elles désirent se conformer à l'opinion mondiale, et prouver que le Japon n'a pas envoyé des troupes à Changhai par esprit de conquête territoriale.

Le conflit japonais a coûté des milliers de vies aux Chinois et aux Japonais, et causé des pertes matérielles estimées à plusieurs millions de dollars.

Le Japon, a continué le représentant, s'attend à ce que les Chinois observent l'armistice signé la semaine dernière et à ce que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France et l'Italie, qui ont aussi signé l'armistice, agissent d'une manière prompte et efficace si les Chinois se rendent coupables de transgression.

Come il a décidé l'évacuation pour se conformer à l'opinion mondiale, et pour écarter l'odieuse que le monde fait peser sur lui, le Japon demandera des comptes aux autres pays, si Changhai est de nouveau en danger, a fait remarquer le représentant.

Les autorités japonaises, a-t-il déclaré ensuite, espèrent qu'une évacuation complète facilitera la prompt convocation d'une conférence de toutes les puissances concernées pour étudier la destinée de la ville et des projets pour l'établissement d'une zone neutre. Les Japonais sentent qu'ils ont combattu pour les autres pays autant que pour leur et qu'ils n'ont tiré qu'une réprobation mondiale. Les autres pays auront maintenant l'occasion de se rendre compte de la valeur des promesses chinoises.

Le représentant a aussi déclaré que la décision relative à Changhai ne s'appliquera pas la politique japonaise en Mandchourie, qui est un tout autre problème, aux yeux des Japonais.

Conférence de M. Alp. Bélanger

A la salle des Oeuvres paroissiales du Sacré-Coeur, le directeur de l'école technique traite du choix d'une carrière — Programme artistique — Présidence de M. le curé J.-A. Bourassa

Hier soir, en la salle des oeuvres paroissiales du Sacré-Coeur, avait lieu une conférence intitulée "Le choix d'une carrière", sous le distingué patronage de M. l'abbé J.-A. Bourassa, curé de la paroisse. M. Donald Therrien, président de la section Louis-Hébert de la Société Saint-Jean-Baptiste, présenta le conférencier du jour, M. Alphonse Bélanger, directeur de l'Ecole Technique de Montréal. L'auditoire se composait de délégations venues de diverses parties du sud-est de la ville.

Le conférencier établit à l'évidence que l'exercice national d'un métier exige non pas le seul tour de main aveugle et résultant parfois d'une adresse naturelle, mais encore et surtout le complément indispensable d'une solide instruction technique étonnée sur une formation générale première. Puis il invita instamment les parents à diriger leurs fils vers les écoles techniques et professionnelles, où l'enseignement est donné gratuitement aux déserteurs de la fortune desirés de bien faire. D'où, conclusions-nous, la mauvaise foi serait le seul facteur à retenir ces jeunes gens loin du précieux foyer de progrès qu'est l'Ecole technique.

Un magnifique film fit ensuite voir de nombreux ouvriers immerbés — tous élèves actuels — exécutant des pièces de réelle difficulté dans les divers ateliers du fer et du bois.

Un intéressant programme artistique avait été préparé pour la circonstance. Y figuraient Mme Lionel Martin, Mlle Marcelle Martin et Cécile Préfontaine, ainsi que M. Antoine Maurice, pianistes; M. Jean Girard, élève du professeur Alphonse Martin, Mlle Vette Provost, diseuse, M. Maurice Sanscartier, ténor, et Mlle Rolande Martin, violoniste.

M. le curé Bourassa remercia chaleureusement le distingué conférencier ainsi que les organisateurs, puis l'assistance entonna l'hymne national O Canada.

L'enquête sur les finances municipales

La maison Larue & Trudel a commencé son enquête sur les finances municipales, hier, chambre 226. La ville paie les enquêteurs à tant par jour, mais le contrat stipule que le comité peut y mettre fin n'importe quand. On veut ainsi éviter que les enquêteurs soient tentés de traîner la besogne.

Attaque contre le cabinet Bruning

Un projet hitlérien pour remédier au chômage présenté par Strasser provoque une réplique de Groener et la suspension de la séance du Reichstag

Berlin, 11. (S. P. A.) — Les nationaux-socialistes se sont déistes de leur attitude de tolérance et ont tumultueusement attaqué le cabinet Bruning, il y a plusieurs heures. Au début de la séance, les hitlériens étaient fort calmes. L'un d'eux, Gregor Strasser, a parlé d'un projet hitlérien pour remédier au chômage. Par le ton de son discours, il paraissait vouloir persuader l'Allemagne que les nationaux-socialistes constituent un parti de tout repos, capable de participer au gouvernement.

Au discours de M. Strasser, le ministre de la défense, le général Groener, a répondu en affirmant avec vigueur que le décret dissolvant les troupes de choc nationaux-socialistes était une excellente mesure. "Sans ces troupes de choc, a-t-il dit, nous aurions eu la paix depuis longtemps."

M. Strasser s'est dressé à ces mots et il a demandé que la séance soit suspendue assez longtemps pour permettre au cabinet de déterminer "si un tel homme est en mesure de diriger le ministère de la défense".

Le président de la Chambre a ordonné à M. Strasser de sortir. Celui-ci a refusé. Les nationaux-socialistes ont aussitôt commencé à crier "Vive Hitler!". La séance a été suspendue. A la reprise, les nationaux-socialistes ont fortement attaqué le cabinet Bruning, qu'ils ont déclaré "faible et trop doux". Dans une interpellation écrite, ils ont enjoint au gouvernement de cesser le paiement du "tribut" des réparations.

Le ministre des finances a répondu à cela que l'on sait que la situation empêche d'inclure les réparations au budget, de sorte qu'il n'y a pas lieu de soulever cette question.

L'énonciation d'un projet hitlérien relatif au chômage a causé un certain étonnement. Jusqu'alors, les nationaux-socialistes n'avaient jamais parlé avec précision de leurs projets. D'après les explications de M. Strasser, les nationaux-socialistes veulent organiser des établissements agricoles, enrayer la migration vers les villes, hausser la valeur des produits du pays, assurer l'alimentation de tous, rendre le travail obligatoire, afin que chaque Allemand mette en oeuvre sa capacité de travail pour fournir des produits essentiels. "Il n'y a que deux valeurs éternelles: les trésors du sol et la puissance du travail", a affirmé l'orateur.

Les concerts Yvonne Hubert

Donner un récital de piano avec un programme aussi substantiel que l'a fait Mlle Yvonne Hubert, hier soir, au Ritz, cela se voit si rarement qu'on doit le marquer d'un gros trait. Qu'on en juge: Beethoven, Quinte Variations et Fugue; Chopin, les quatre Ballades; Schumann, les Etudes Symphoniques. La pianiste aurait pu s'arrêter là et elle en aurait fait autant qu'elle n'importe qui, mais elle y ajouta Debussy, Jardins sous la pluie; Frédéric Mompou, la Rue; le Guitariste et le Vieux Chêne; Liszt, Mephisto-Walse, plus deux rappels: l'Etude en forme de walse de Saint-Saëns et la Sérénade d'Albeniz.

On ne va pas à un récital de Mlle Hubert pour entendre simplement des doigts qui cascaden des acrobaties, mais pour y écouter de la musique parfaitement exécutée. Le plaisir qu'on en retire est donc double.

Elle d'Alfred Cortot, elle tient de son professeur les qualités de nombre et de pondération intellectuelle qu'elle a mûries au point de se faire une personnalité plutôt cérébrale qu'émotive, et par cela même très attirante pour ceux qui voient dans la musique autre chose que le banal art d'agrément, de sentimentalité qu'on y cherche trop souvent.

Les Variations de Beethoven n'apparaissent pas souvent aux programmes pianistiques; c'est dommage, et je crois bien ne les avoir jamais entendues au concert. Les Etudes Symphoniques ont plus de chance, mais paraissent étiées en comparaison des Variations. Aussi, c'est peut-être la première fois du moins depuis fort longtemps qu'un groupe les quatre Ballades de Chopin, non pas dans leur ordre de numérotation, mais dans celui de leur valeur. Très aimable la fantasia de l'Espagnol Mompou qui possède un rythme clair quoique l'auteur ait jugé à propos de n'y mettre aucune barre de mesure.

Finir par la Mephisto-Walse, puis la doubler de l'Etude en forme de walse, c'est une coquetterie que ne peut se permettre qu'un artiste sûr de ses moyens, quand on est au bout d'un pareil programme.

Je ne dirais qu'un truisme en notant que Mlle Hubert s'en est tirée en beauté, mais on ne peut se dispenser de le faire.

Assez petite salle, mais chaleureuse, à souhait.

Frédéric PELLETIER

Elections à Terre-Neuve le 11 juin

Saint-Jean, Terre-Neuve, 11 (S. P.C.) — Une proclamation annonce que les élections générales de Terre-Neuve auront lieu le 11 juin.

Délégations à l'hôtel de ville

Il est question du garage sous le Champ-de-Mars, de la taxe des regrattiers, de la sablière municipale, d'un marché de gros dans l'est et du marché Bonsecours

Le comité exécutif a reçu ce matin de nombreuses délégations.

MM. Alphonse Dégère, C.R., J. Boulais, U.H. Dandurand et MM. Ross, représentants de la compagnie qui projette de construire un vaste garage sous le Champ de Mars, pour fins de stationnement, ont rappelé que la compagnie avait négocié avec l'ancienne administration. D'après le projet soumis la compagnie louerait le terrain du garage, à raison de 5 cents de l'heure par auto, \$0.25 par jour, \$1.00 par semaine et \$4.00 par mois.

L'évaluation municipale serait fixée à \$100,000. Les représentants affirment que le gouvernement fédéral et la compagnie des tramways n'ont pas d'objection au projet. Ils demandent que la cité prohibe le stationnement dans un rayon d'un demi-mille autour du Champ de Mars.

M. Gabias a répondu qu'en qualité d'administrateur de la ville, il ne favoriserait certainement pas une défense détractante aux contribuables qui peuvent actuellement placer gratuitement leur auto sur le Champ de Mars pour le bénéfice d'une compagnie privée.

A tout événement la compagnie a été invitée à soumettre un mémoire de son projet. Le comité s'étudiera.

Les regrattiers

Un groupe de regrattiers de la rue Craig a demandé au comité de diminuer à \$50 la taxe municipale de \$200 imposée aux regrattiers. Ces derniers affirment que les temps sont durs, que d'autres taxes leur ont été imposées, etc.

M. Gabias a fait remarquer que le comité exécutif reçoit des demandes de tous les corps de commerce pour diminuer les taxes imposées. Les demandes également basées sur la dureté des temps, etc. Si l'on veut que la ville subventionne les hôpitaux, fasse des améliorations, etc., il lui faut aussi ses revenus. Il lui faut aussi ses revenus pour boucler le budget, tâche qui ne sera pas facile. Finalement, le comité a consenti à accorder deux mois de délai, comme c'est la coutume, dans le commerce, pour payer la taxe.

Le comité a prévenu toutefois les délégués qu'il ne prolongera pas ce délai.

La sablière

Le comité exécutif a demandé à un M. Lesage qui exploite la sablière de la ville de faire une soumission pour l'exploitation de ladite sablière. Celle-ci a coûté \$15,000 à Montréal et nécessiterait \$3,000 de réparations. La ville ne veut pas dépenser plus d'argent sur cet item et elle va la fermer ou la donner en exploitation moyennant une royauté pour chaque tonne de sable.

Un marché de gros dans l'est

La Ligue des Propriétaires a demandé au comité d'ouvrir un marché de gros pour les cultivateurs dans l'est. M. Emery Sauvé, qui conduisait la délégation, s'est déclaré contre le marché Bonsecours, parce que trop coûteux d'exploitation. Sur quoi M. Gabias a fait remarquer que l'argument ne tenait plus, à preuve l'achat à \$100,000 par la ville de la propriété Poulin, pour laquelle, il y a trois ans, on exigeait \$650,000.

M. Gabias dit que si la ligue veut un marché de gros, la cité est prête à offrir le marché Atwater, qui ne sera à rien. Il a fait cette offre déjà, aux représentants de la ligue, il y a quelque temps, mais on a refusé.

M. Gabias dit que si la question du marché Saint-Antoine n'est pas réglée d'ici quelque temps, elle le sera bientôt par le comité qui mettra cet immense local à la disposition des institutions religieuses pour en faire soit un hôpital, soit un hospice.

M. A. Lalonde, président de l'Union catholique des Cultivateurs, a déclaré que l'union veut un marché vaste et facile d'accès, peu importe où il se trouve.

Le marché Bonsecours

M. Jellott, président du Board of Trade, dit que ce dernier est opposé au marché Bonsecours, parce qu'il se trouve peu approprié pour les besoins nouveaux.

M. Gabias lui demande alors d'expliquer pourquoi les cultivateurs venant de l'ouest passent droit devant le marché Atwater sans s'y arrêter, et ceux de l'est devant le marché Maisonneuve, sans également s'y arrêter, pour aller au marché Bonsecours. Pourtant ce sont deux magnifiques marchés.

M. Jellott répond qu'il a en effet constaté ce qu'il appelle un curieux phénomène de ce genre, mais qu'il ne peut l'expliquer.

M. Gabias lui fait observer alors que l'administration doit tenir compte des situations de fait. D'ailleurs, il convient d'attendre le résultat que va donner le nouveau tunnel, quant aux facilités d'accès.

pendant qu'on dépensait les millions, de les économiser.

M. Gabias déclare en plus que l'administration ne dépensera pas des sommes exorbitantes pour exproprier aucun marché, que ce soit à Bonsecours ou ailleurs.

L'Union catholique des cultivateurs demande aux autorités municipales d'intervenir pour empêcher les commerçants d'acheter des porcs à l'abattoir municipal, d'aller les débiter à la campagne puis de venir les vendre sur le marché des cultivateurs. Elle estime que c'est là une concurrence déloyale.

M. Gabias déclare que si l'Union veut coopérer avec M. Sénécal, surintendant des marchés, pour lui signaler les contraventions, avec preuves à l'appui, ce dernier continuera à se faire un devoir de prendre toutes les mesures nécessaires.

Les funérailles de M. Thomas

Champigny-sur-Marne, France, 11 (S. P. A.) — M. Pierre Laval, ex-premier ministre de France, a été le principal orateur aujourd'hui à la cérémonie des funérailles de M. Albert Thomas, directeur du Bureau international du travail, décédé dimanche. Des milliers de personnes, parmi lesquelles on remarquait les représentants de la Société des Nations et de la plupart des gouvernements européens, assistaient aux funérailles.

A l'Université

Mgr A.-V. J. Piette, recteur de l'Université de Montréal, dont l'optimisme ne se dément pas en dépit de sembars financiers par lesquels passe l'Université à la tête de laquelle il se trouve, prévoit qu'il aura de bonnes nouvelles à annoncer à la fin de la semaine présente. Il n'a pas voulu préciser davantage, mais comme la ville a signifié son intention de ne pas venir au secours de l'Université pour la bonne raison que sa situation financière ne le lui permettrait pas, il est entendu qu'un arrangement, du moins temporaire, est sur le point de se conclure entre l'Université et le gouvernement provincial.

De cette façon les professeurs, secrétaires et fournisseurs seront payés d'ici le milieu du mois pour leurs services du mois dernier.

L'instruction publique

Québec, 11 (D.N.C.) — S. E. Mgr Villeneuve assiste aujourd'hui pour la première fois à une réunion du comité catholique du conseil de l'instruction publique. M. C. F. Delage, surintendant, a profité de la circonstance pour présenter à l'archevêque de Québec les hommages et vœux des membres du comité.

Le programme de la séance d'aujourd'hui comporte le rapport d'un sous-comité qui a fait l'examen de plusieurs livres scolaires. On étudiera plusieurs demandes. Le supérieur des Frères de la Charité fait une demande relativement à la nomination du principal et des professeurs pour le scolasticat.

M. Napoléon Brisebois demande que le comité catholique étudie lui-même ou charge un sous-comité d'étudier les points suivants: programmes, diplômes à dispenser et élève quel un élève peut être diplômé dans les écoles normales. Plusieurs autres communications seront faites.

L'état de Mgr Brunault

Nous apprenons de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu que la santé de S. E. Mgr H. Brunault, évêque du diocèse de Nicolet, s'améliore de jour en jour, de même que celle de son frère, M. le chanoine Charles-Edouard Brunault, chapelain des Soeurs de l'Assomption à Nicolet. Tous deux ne pourront pas toutefois quitter l'hôpital avant une quinzaine de jours.

Le 29 juin prochain, S. E. Mgr Brunault célébrera les noces d'or de son élévation au sacerdoce.

La retraite du juge Guerin

Il paraît assuré que M. le juge Guerin, de la Cour d'appel, prendra sa retraite bientôt, à cause de son état de santé.

Actuellement il est considéré comme en vacances, mais on ne sait pas quand cette vacance deviendra retraite. Il semble que ce sera bientôt et qu'un nouveau juge de la Cour d'appel sera nommé au complet pour le terme de septembre.

Une émission du Vatican dimanche

Rome, 11. (S.P.A.) — Le poste de la Cité Vaticane radiodiffusera dimanche matin, à 11 heures, un programme en vingt-quatre langues relatif à la Pentecôte.

Le prochain gouvernement français

Paris, 11 (S. P. A.) — Le "Matin" est d'opinion que le prochain gouvernement ne sera ni un cartel de gauche, ni une coalition de la gauche et du centre, mais un gouvernement radical de transition.

La radio dans la province

Québec aura des postes d'une puissance d'au moins 52,000 watts — Le projet Morand signifie un meilleur service pour Québec et un plus grand contrôle canadien-français sur les émissions, déclare M. Graham Spry — Un relevé des programmes du poste C.K.A.C. — Les petits postes locaux

Le président de la Ligue Canadienne de la Radio, M. Graham Spry, nous fait tenir la déclaration suivante:

"La province de tous les postes de la province de Québec est aujourd'hui d'environ 6,000 watts. Quand les recommandations Morand seront mises à exécution, Québec aura des postes d'une puissance d'au moins 52,000 watts. Ces postes seront dirigés par une commission fédérale de trois membres, dont un membre au moins sera canadien-français, et par un commissaire-adjoint représentant la province de Québec et nommé par entente entre le gouvernement de Québec et la commission fédérale.

"De cette façon, le Canada français aura un plus grand contrôle de son irradiation que sous son contrôle commercial actuel et il y aura des postes d'une haute puissance. Le plus gros poste, qui sera situé dans une position centrale de la province, aura une puissance de 50,000 watts et couvrira autant de territoire que des postes américains tels que WEA, WJZ et KDKA.

"Le poste de 50,000 watts sera aussi canadien-français que le KCAC de la Presse à Montréal, mais dix fois plus puissant. Dire que la Presse donne un service français quotidien de 16 heures est naturellement une exagération. Dans la semaine du 21 février, par exemple, que j'ai analysée, dix heures sur cent venaient de New-York, treize heures étaient des disques de phonographes, deux heures et quart venaient du Pacifique Canadien et au moins six heures des programmes des réseaux commerciaux de langue anglaise. Ainsi, presque un tiers des programmes de la Presse était aussi anglais que français d'origine — et la Presse n'employait à ses propres frais des artistes canadiens que pour cinq pour cent du temps, tandis que trente pour cent environ des programmes ne lui coûtaient rien.

"Le projet Morand signifie un meilleur service pour la province de Québec, assurant l'est de la province d'un service qu'il ne reçoit pas maintenant. Il procurera des postes puissants et portant une meilleure réception. Il assure le contrôle canadien-français et procurera aux gens du Québec plus de français dans leurs programmes."

M. Graham Spry fait ensuite observer que la Ligue canadienne de la Radio et son président ont été représentés, sous un jour très injuste dans la province de Québec par les intérêts commerciaux. Il insiste sur ce point: que la Ligue canadienne de la Radio est autant une organisation canadienne-française qu'une association canadienne-anglaise. Elle compte plusieurs de ses membres dévoués parmi les Canadiens français, parmi les professionnels et les universitaires canadiens-français. Elle a aussi reçu les concours de journaux français, entre autres du Droit, du Progrès du Saguenay et du Devoir. M. Spry fait encore observer que le comité parlementaire d'enquête, qui se composait de neuf membres, comptait trois membres canadiens-français, M. P.-J. A. Cardin, ancien ministre de la marine, M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, et M. Raymond Morand, qui était le président du comité. Ces trois commissaires en sont venus à la conclusion qu'il fallait une commission nationale pour réaliser le programme qu'ils s'étaient tracé: faire que la radiodiffusion canadienne appartienne aux Canadiens et faire que la langue et les aspirations des Canadiens français soient protégées.

"Et le signifierai le fait, continue-t-il, qu'en plus des postes dirigés par la commission, les entreprises privées pourront ériger ou exploiter des postes locaux peu puissants. Ainsi, si les Canadiens français de Chicoutimi, Rivière-du-Loup, Gaspé, ou en Saskatchewan, ou en effet n'importe où au Canada désirent demander un permis et ériger un poste, la chose sera possible. De cette manière, les Canadiens français partout pourront obtenir et diriger leurs propres postes locaux peu puissants, tout en bénéficiant, en même temps, des postes de haute puissance dirigés par la commission.

"La Ligue Canadienne de la Radio a remporté une grande victoire pour le peuple canadien, et à titre de président et de secrétaire, M. Allan Plaunt et moi-même désirons remercier tous nos amis canadiens-français pour leur admirable coopération."

La Commission municipale sera nommée mercredi

Québec, 11 (D.N.C.) — La commission municipale n'a pas été nommée ce matin. Elle le sera mercredi prochain, au jour fixé pour la mise en vigueur de la loi créant cette commission.

La Commission municipale sera nommée mercredi

Québec, 11 (D.N.C.) — La commission municipale n'a pas été nommée ce matin. Elle le sera mercredi prochain, au jour fixé pour la mise en vigueur de la loi créant cette commission.

La Commission municipale sera nommée mercredi

Québec, 11 (D.N.C.) — La commission municipale n'a pas été nommée ce matin. Elle le sera mercredi prochain, au jour fixé pour la mise en vigueur de la loi créant cette commission.

La Commission municipale sera nommée mercredi

Québec, 11 (D.N.C.) — La commission municipale n'a pas été nommée ce matin. Elle le sera mercredi prochain, au jour fixé pour la mise en vigueur de la loi créant cette commission.

La Commission municipale sera nommée mercredi

Québec, 11 (D.N.C.) — La commission municipale n'a pas été nommée ce matin. Elle le sera mercredi prochain, au jour fixé pour la mise en vigueur de la loi créant cette commission.

M. George White se porte candidat

Le gouverneur de l'Ohio est assuré de l'appui de presque toute la délégation de cet Etat à la convention démocrate présidentielle

Washington, 11 (S. P. A.) — M. George White, gouverneur de l'Ohio, vient de se déclarer au nombre des aspirants à la candidature démocrate à la présidence. Il apparaît d'élections primaires qui viennent d'avoir lieu dans l'Ohio que M. White est assuré de l'appui de presque toute la délégation de cet Etat à la convention démocrate. D'autre part, les démocrates de la Virginie occidentale viennent de montrer qu'ils inclinent vers la candidature de M. Franklin D. Roosevelt, gouverneur du New-York.

Au point de vue républicain, les élections primaires de l'Ohio et de la Virginie occidentale ont accru le nombre déjà très considérable de délégués voués à la candidature du président Hoover. M. Hoover peut aussi compter sur les délégations du Tennessee et du Wyoming.

On note que les délégués élus aux élections primaires de l'Ohio sont des antiprohibitionnistes.

Les troubles de Wellington

Wellington, 11 (S.P.A.) — La police a blessé une trentaine d'hommes en dispersant une manifestation de 2000 sans-travail, ce matin. Dix des blessés ont été envoyés dans des hôpitaux. Les autres n'ont que des blessures légères.

Au cours des troubles d'hier, près du Parlement, 150 vitrines ont été saccagées.

Un seul commissaire des liqueurs en Colombie

Victoria, Colombie-Anglaise, 11 (S.P.C.) — A partir du 1er août, la commission des liqueurs de la Colombie-Anglaise ne sera plus composée que d'un seul commissaire. Le cabinet a accepté hier la démission des deux autres commissaires qui prend effet le 31 juillet. On ne sait pas encore quelle sera la rémunération de cet unique commissaire.

Tarif et code d'étiquette pour les ingénieurs

Québec, 11 (D.N.C.) — Le conseil des ministres que présidait M. L. A. Taschereau a approuvé, ce matin, un tarif d'honoraires et un code d'étiquette professionnelle qui lui avait été soumis par la Corporation des ingénieurs professionnels de Québec.

En vertu de cet arrêté ministériel, les ingénieurs professionnels auront donc un tarif et un code d'étiquette. La corporation estime ce point très important pour ses membres.

Le notaire Savignac comparait en Cour

Le notaire Jean-Marie Savignac, ancien membre du comité exécutif, a comparu ce matin devant le magistrat Maurice Tétrau sous l'accusation d'avoir frappé Louis Plante au cours d'une altercation. Il a protesté de son innocence et le magistrat a fixé au 20 mai la date de son procès.

M. Savignac s'était présenté en Cour sur une sommation rapportable aujourd'hui. Il est en liberté sur parole en attendant son procès.

Sympathies de l'épiscopat à la France

Québec, 11 (D. N. C.) — Les archevêques et évêques de la province de Québec, réunis hier soir à l'archevêché, en vue de la session du comité catholique du conseil de l'instruction publique, qui s'est ouverte ce matin au Parlement, ont tenu à exprimer leurs sympathies à la France, à l'occasion de la mort tragique de M. Paul Doumer. Voici le texte du message:

M. Henry, ministre de France au Canada, Ottawa.

Archevêques et évêques, province de Québec, réunis Québec pour session conseil de l'Instruction publique, expriment à M. le ministre de France au Canada vives condoléances, occasion d'êtres tragique de M. Doumer, président République française.

Le prince de Galles part pour Paris

Londres, 11 (S. P. A.) — Le prince de Galles est parti aujourd'hui pour Paris où il assistera aux funérailles de M. Paul Doumer, président de la République française, qui fut assassiné la semaine dernière.

Le voyage par chemin de fer et par bateau parce que la température n'est pas propice aux voyages aériens.

La fête patronale de Pie XI

Cité Vaticane, 11 (S.P.A.) — Un groupe de cardinaux a offert ses hommages à Pie XI à l'occasion de la Saint-Achille, fête patronale du Souverain Pontife.

Grande-Bretagne et Irlande

La controverse au sujet du serment d'allégeance entre dans une phase nouvelle — Déclaration de M. Thomas aux Communes

Londres, 11 (S.P.C.) — La controverse entre l'Etat libre d'Irlande et la Grande-Bretagne au sujet de l'abolition du serment d'allégeance au roi est entrée dans une nouvelle phase aujourd'hui. Cet après-midi, à la Chambre des Communes, M. J. H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, a laissé entendre que si le bill du président Eamonn de Valera devenait loi il n'était pas raisonnable de s'attendre à ce que la Grande-Bretagne négocie de nouveaux accords avec un gouvernement qui répudié un accord existant. Il a aussi laissé entendre que la loi des droits sur les importations qui fait que le tarif général ne s'applique pas aux importations des Dominions et des colonies avant le 15 septembre ne sera pas amendée au bénéfice de l'Etat libre, après cette date.

Des correspondants généralement bien informés sont d'avis que la déclaration de M. Thomas a particulièrement trait à la question d

Le laboratoire d'hydraulique

La cérémonie d'inauguration a eu lieu hier à Polytechnique — MM. Taschereau et David étaient au nombre des assistants — Le premier ministre se réjouit — Un vœu du secrétaire provincial — Allocution de M. Augustin Frigon — Visite de la nouvelle installation

L'Ecole polytechnique de la rue Saint-Denis a complètement hier son outillage en inaugurant le nouveau laboratoire d'hydraulique qui occupe un étage et demi. Lorsque M. Augustin Frigon, directeur de l'enseignement technique de la province de Québec et directeur de l'Ecole, annonça que l'outillage de l'Ecole se trouvait complété par ce nouveau laboratoire, un large sourire s'est répandu sur la figure de MM. Alexandre Taschereau, premier ministre, et de M. Athanase David, secrétaire provincial, qui tous deux assistaient à cette cérémonie. M. Taschereau releva le mot au cours de son allocution et montra qu'il s'en réjouissait non seulement pour l'Ecole mais aussi pour les finances du gouvernement. La Corporation qui administre l'Ecole fait le pèlerinage à Québec chaque année pour demander des subsides un peu plus élevés chaque fois pour l'Ecole et ses agrandissements.

M. David a fait une déclaration importante en aversant le premier ministre de ne pas lui en vouloir. Nous avons accueilli les capitales étrangères au développement qu'ils allaient apporter. Mais trop souvent ces capitaux étrangers ont amené en même temps chez nous des ingénieurs, des directeurs, des contremaîtres qui ont pris les meilleures places de la nouvelle industrie et qui ont laissé aux nôtres les seules places de subalternes. Je souhaite que demain nos ingénieurs soient engagés, que nos diplômés des Ecoles Polytechnique et Technique aient la préférence sur les étrangers. Que les fonctions supérieures soient réservées à nos jeunes gens de langue française ou anglaise, mais à nos jeunes gens de chez nous, et que les travaux de subalternes ne soient plus leur unique lot, voilà ce que je demande.

Ces paroles de M. David ont été fort applaudies, surtout par les élèves de l'Ecole présents, finissant pour la plupart et qui commencent à songer à demain.

La cérémonie a eu lieu sur la fin de l'après-midi hier. Réunis dans la partie principale du laboratoire, les invités, avant de visiter le nouveau laboratoire, entendirent des discours par les personnages suivants: MM. Frigon, Taschereau et David. M. Armand Girard, diplômé de l'Ecole, gagnant d'une bourse d'étude en Europe, et professeur d'hydraulique et de résistance des matériaux, accompagné ses explications de l'installation du laboratoire d'expériences intéressantes au sujet de la pression de l'eau dans divers canaux et de résistance d'une poutre de pin jaune sous la pression lente d'un piston électrique. Ces expériences ont paru intéresser grandement MM. Taschereau et David qui accompagnaient MM. Frigon et Girard dans la visite du laboratoire. Une section de l'aile construite pour le laboratoire se trouve à servir de gymnase, de telle sorte que les élèves pourront un jour à l'agréable l'automne prochain à leur rentrée. A l'heure présente les examens prennent tout leur temps.

M. Augustin Frigon

Les conduites d'eau ont joué un mauvais tour à M. Frigon au moment où il allait prendre la parole. Ses feuillets, au lieu de tomber sur une surface de verre, tombèrent bel et bien dans l'eau. Ils furent vite retirés au grand amusement des gens présents. Il regrette l'absence de M. Aurélien Boyer, président de la corporation et principal de l'Ecole, retenu par la maladie. M. Frigon montre alors que la valeur d'une école d'ingénieurs dépend d'abord de son personnel enseignant. Sur ce point nous avons raison d'être fiers de la qualité et de l'intégrité de leur enseignement. C'est grâce à eux si l'Ecole Polytechnique a pu fournir à la province de Québec presque tous les ingénieurs qui, au cours des cinquante dernières années, ont assuré l'organisation et le bon fonctionnement de nos travaux publics, qu'il s'agisse de travaux fédéraux, provinciaux, municipaux ou même d'entreprises privées. C'est grâce à ces mêmes professeurs si depuis quelques années nos anciens élèves jouent dans l'industrie un rôle qui devient chaque jour de plus en plus important. Si les qualifications du personnel sont de beaucoup le facteur prépondérant du succès d'une école comme la nôtre, l'enseignement est d'autant plus efficace qu'ils disposent d'un matériel plus complet et plus approprié. Jusqu'à présent nous avions l'outillage requis, moins un élément que, pour ma part, je considère comme l'un des plus importants, étant donné les besoins de notre province, c'est-à-dire un laboratoire d'hydraulique. Nous avions déjà de bons laboratoires de physique, de chimie générale, de chimie industrielle et de docimie. Nous avions une excellente collection d'échantillons de minéralogie et de géologie, surtout au point de vue canadien. Notre professeur d'électricité pouvait, dans des laboratoires de mesures, de machines et de photométrie, démontrer les lois du courant théorique et enseigner la routine des essais usuels. Nous avions aussi un excellent laboratoire pour l'essai physique des matériaux, y compris les matériaux pour la construction des routes. Grâce à une entente avec l'Ecole technique, nos élèves disposaient, dans les merveilleux ateliers de cette école, d'un outillage très complet et des plus modernes où on leur enseignait la technologie des machines et des outils. Nous avions aussi une très bonne bibliothèque qui compte aujourd'hui près de 15,000 volumes, plus de 550 revues et périodiques et environ 12,000

catalogues, où élèves et professeurs trouvent les renseignements nécessaires à leurs études.

Il nous manquait un élément très important, celui qui pouvait permettre à notre professeur d'hydraulique de faire lui-même ou de faire exécuter par ses élèves un certain nombre d'expériences sur l'application de son cours. Nous avons enfin comblé cette lacune en construisant le laboratoire dans lequel vous êtes maintenant, et à l'inauguration duquel vous avez été invités à participer.

L'hydraulique est enseignée à l'Ecole Polytechnique en trois étapes successives: d'abord en physique, au chapitre de l'hydrostatique. C'est M. Wendling, ingénieur électricien de l'Ecole supérieure d'Electricité de Paris, licencié en science physique de l'Université de Paris, et diplômé en pédagogie et philosophie de l'Université de Fribourg, qui est chargé de ce cours. L'hydraulique est aussi enseignée au cours d'hydraulique appliquée qui est divisée en deux parties: la première partie, celle de l'hydrodynamique et de l'hydrostatique appliquée a été confiée à M. Lafrenière, ancien élève de l'Ecole, Maître en Sciences du Massachusetts Institute of Technology, et ingénieur en chef du Service d'Hygiène de la province de Québec. La deuxième partie, celle des machines hydrauliques est enseignée par M. Armand Girard, lui aussi ancien élève de l'Ecole, ingénieur du Imperial College of Science and Technology, de Londres, ancien élève de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées de Paris. C'est M. Girard qui, après avoir visité les principaux laboratoires du genre des universités américaines, a dessiné et aménagé le beau laboratoire que vous visitez aujourd'hui.

Je suis convaincu que vous admettez que non seulement notre école possède dans ce nouvel outillage un matériel extrêmement utile, mais qu'en assurant la formation plus complète et plus efficace de nos futurs ingénieurs, nous contribuons dans une très large mesure au développement économique de notre province, tout particulièrement à l'utilisation efficace de nos immenses richesses en énergie hydraulique.

L'élève qui en 1873 fut le premier à s'inscrire sur les registres de l'Ecole, l'architecte de l'Ecole, et qui a vu au cours de sa noble carrière notre province se développer d'une façon si considérable, M. J.-Emile Vanier, qui est avec nous cet après-midi, est en mesure plus que tout autre d'apprécier les avantages dont bénéficient maintenant nos élèves, avec tous les moyens d'études qui sont mis à leur disposition.

Tout ce que nous faisons nous le devons à la clairvoyance du gouvernement de la province de Québec, dont je désire reconnaître publiquement ici la générosité envers notre Ecole. Nous comptons parmi les nombreux amis du Ministère qui périodiquement vont demander à Québec l'appui financier dont ils ont besoin. Car vous le reconnaîtrez sans doute, les cours qui se donnent à l'Ecole et l'excellent outillage dont nous disposons sont un peu comparables à des élections: cela ne se fait pas avec des prières. Comme nous avons le grand honneur d'avoir le premier ministre de la province avec nous cet après-midi, j'espère qu'il nous fera le plaisir de nous dire quelques mots.

M. TASCHEREAU

L'Ecole polytechnique est une institution dont la province a droit d'être fière, dit M. Taschereau. M. Frigon a dit quelque chose qui me réjouit: l'outillage est complet. Tout le monde rit et comprend l'allusion aux demandes de subsides qui seront sinon choses du passé, du moins choses moins. Malgré les années, je n'ai rien perdu de ma mémoire. Le gouvernement c'est mon grand générateur pour cette Ecole, mais cette Ecole lui fait honneur aussi. Si le soleil de la prospérité luit de nouveau sur la province comme sur le monde et que l'Ecole a encore besoin du gouvernement, nous serons prêts encore à l'aider. J'ai trois fils dont deux ont mal tourné: ils sont avocats. Le troisième est ingénieur et c'est ici qu'il est venu puiser les éléments de la science qui lui permet de gagner sa vie dans le génie civil.

Nous avons des ressources naturelles merveilleuses, il nous faut des ingénieurs. Lancez-les dans toutes les sphères, excepté une: celle de la canalisation du Saint-Laurent.

M. David

M. le premier ministre m'a appelé le "grand dépensier" de la province et le "Santa Claus" du gouvernement, dit M. David. Mais des deux je me demande lequel est le plus disposé à donner. Vous voyez, tout en se réjouissant que votre outillage soit complet, il se dit encore prêt à venir à votre aide aux jours de prospérité.

L'Ecole a joué et est appelée à jouer un grand rôle. Notre époque exige une orientation nouvelle. C'est à ce moment que M. David plaide en faveur des nôtres et de la préférence à leur accorder surtout dans les positions supérieures d'une industrie installée ici grâce à des capitaux étrangers. Protégeons les nôtres, nos jeunes gens qui sortent de cette Ecole.

Invités

A la suite de la visite du laboratoire et des expériences faites, il y eut punch d'honneur. On remarquait parmi les personnes présentes à l'inauguration du nouveau laboratoire: MM. Taschereau et David, M. Frigon et Girard; M. J.-Emile Vanier, élève de la première promotion de l'Ecole, en 1877, et architecte de l'Ecole actuelle; M. Armand Daigle, président de la Commission des produits forestiers; le R. P. A. de Grandpré, assistant provincial des C. S. V. M. le Dr Eudore Dubeau, doyen de la Faculté de chirurgie dentaire et consul du Portugal; M. le Dr Georges Baril, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal; M. E. Beaupré, professeur à l'Ecole et président de la Société Saint-Jean-Baptiste; les professeurs suivants de l'Ecole polytechnique: A. Pelletier, P.-P. Vinet, E. Desaulniers,

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Mercredi, le 11 mai

Programme de l'U.C.C.

A 6 heures 15, au poste CKAC, M. Paul Boucher, secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs Inc., parlera des succès de l'U. C. C. depuis sa fondation. Lecture sera faite d'un communiqué de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (Kamouraska), P. Q.

Causerie sur Marguerite Bourgeoys

— De 9h. 45 à 10h. du soir, émission par le poste CKAC, organisée par le Comité de la Pensée française, dont Me Ernest Tétreau, c.r., est le président, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Causerie par Mme Eustache Letellier de Saint-Jus, femme de lettres. Sujet: la Vénérable Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame.

— A 11 heures, poste WABC, Howard Barlow présentera les pièces suivantes: Ouverture de Guillaume Tell, de Rossini; Menuet, de Purcell; Suite de ballet, de Gluck; Mott (Air gai et Muet); Night on Bald Mountain, de Moussorgsky. A 11 heures 30, à la même heure, musique semi-classique sous la direction de Ludwig Laurier.

Jeudi, le 12 mai

— A 6 heures, programme d'échange international irradié de Milwaukee, poste WABC, à 6 heures, M. Glenn Frank, président de l'Université de Wisconsin, parlera de la vie scolaire américaine. — A 11 heures, poste WABC, Howard Barlow présentera les pièces suivantes: Allegro de la symphonie "héroïque", de Beethoven; Le matin, de la suite Peer Gynt, de Grieg; A la mosquée, de Ippolitov-Ivanov; Feuillet d'album, de Liszt; Danse de la fête dragée et danse russe, de Tchaikovsky.

Postes locaux

MERCREDI, LE 11 MAI

CKAC

2.15 Récital des artistes Columbia, CBS.
4.30 Clôture de la bourse.
4.45 Orchestre de l'Hotel Taft, CBS.
5.00 Le théâtre des petits.
5.30 Le professeur et le major, CBS.
5.45 Orchestre de l'Hotel Taft, CBS.
5.55 Dernières nouvelles, température.
6.00 Rapport des marchés.
6.15 Union catholique des cultivateurs.
6.30 Disques.
6.35 Les trois mousquetaires.
6.30 Orchestre d'un paquebot de la ligne Anchor-Donaldson.
9.00 Radio-théâtre.
9.30 Musique militaire des Grenadiers.
9.45 La pensée française.

Jean Flahaut, Louis Bourgois, S.-A. Baulne, T.-J. Lafrenière, Ernest Mackay, A. Fyen, A. Mailhot, H. Labrecque, A. Dollo, A. Villeneuve, P.-P. Leconte, O. Rolland, L'abbé Wilfrid Labrosse, A.-V. Wendling, P. Deltour, L. Brunet, Olivier LeFebvre, S.-F. Rutherford et C. Chagnon, de la Commission des eaux courantes; Dr L.-N. Delorme, professeur à l'Université; Raymond Matte, ingénieur; les FF. Robert et Anselme, du Mont-Saint-Louis; George Templeman, ingénieur en chef de la Commission électrique de Montréal; R.-J. Durey, secrétaire général de l'Institut des ingénieurs du Canada; R. Robinson, J. Busfield, G.-K. McDougall, L.-J. Barcelo, Allan M. Mitchell, Aimé Gousineau, Jos. Beaudin, maire d'Outremont, L. de G. Beaudin, Georges Hogg, maire de Westmount; Ernest Brown, doyen du génie civil de l'Université McGill, et autres.

Le laboratoire mesure 87 pieds par 38 et son aménagement, sous la direction de M. Girard, a coûté \$200,000.

Faute de fonds suffisants

Quatre constructions municipales exécutées en vertu de la loi des travaux de chômage menacent de rester en plan — Le mur de soutènement du parc Belleville et M. Alfred Mathieu

Quatre constructions exécutées en vertu de la loi des travaux de chômage, menacent de rester en plan, faute de fonds suffisants: addition d'un étage au garage municipal de la rue Bordeaux; mur de soutènement au parc Belleville; boutique de charpentier aux chantiers municipaux et station de chargement dans le nord de la ville.

Ces travaux sont exécutés en régie et les fonds alloués sont pratiquement épuisés. La seule alternative est que certains autres travaux en régie laissent des sommes disponibles, ou encore que l'administration utilise des matériaux de moindre qualité. La salle publique que l'on devait construire au-dessus du marché Saint-Jean-Baptiste est supprimée, ce qui fait une économie de \$53,000. Mais là-dessus, le comité exécutif en a pris \$35,000 pour faire des travaux plus considérables au marché Saint-Laurent, quartier Crémazie, ce qui ne laisse que \$18,000 en disponibilité. Actuellement il faudrait \$33,000 pour terminer le mur de revêtement, \$6,000 pour terminer la station de chargement.

Si le comité exécutif allouait pour terminer ces travaux, la somme de \$35,000 qu'il vient d'ajouter au marché Saint-Laurent, une bonne partie du problème serait résolu.

Quant aux frais supplémentaires encourus pour le mur de soutènement, la présente administration en rejette la faute sur M. Alfred Mathieu, membre de l'ancien comité exécutif. D'après une déclaration de M. Trépanier, M. Mathieu aurait donné ordre de faire construire le mur avec du granit au lieu de béton, ce qui expliquerait le surplus dans le coût.

10.00 Danse du Windsor.
10.30 Chant et musique.
10.45 Le chanteur de la rue, CBS.
11.00 Nouvelles, CBS.
11.05 Orchestre de danse.
11.15 Récital d'orgue.

CFPF

2.15 Fanfare.
2.30 Sanford, NBC.
3.00 Disques.
4.00 Orchestre Kagen, NBC.
4.30 Bridge, NBC.
4.45 Disques.
6.45 Bourse.
7.00 D'Avrey de Paris, NBC.
7.15 Disques.
7.45 Studio, chant et musique.
8.45 Produits de chez nous.
9.45 Service civil.
10.00 Choeur du Montreal High School.
10.30 Danse du Château Laurier.

JEUDI, LE 12 MAI

CKAC

7.30 Le réveil.
7.45 Culture physique.
8.00 L'heure du déjeuner.
8.00 Chant.
9.15 Les produits Catell.
9.30 Mélodies populaires.
9.45 Programme Bug. Corbell.
10.00 Bonjour, madame, avec Jovette Bernier.
10.30 Ouverture de la bourse.
10.45 La bonne chanson française.
11.00 Heures Bulova.
11.00 Poèmes symphoniques.
11.30 Causerie anglaise sur le bien-être de la vie.

11.45 Extraits d'opéra.
12.00 Trio de concert.
12.30 Cotes de la bourse de Montréal et de New-York.
12.45 Causerie française sur l'hygiène.
1.00 Orchestre de concert du Royal York.
1.30 Programme musical d'Atlantic City, CBS.

2.00 Chansons de tante Jemima, CBS.
2.15 Orchestre Columbia, CBS.
2.30 Fermière de la bourse.
4.45 Orchestre de l'Hotel Taft, CBS.
5.00 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
5.15 Trio Guitars, ténor mexicain, CBS.
5.30 Le professeur et le major, CBS.
5.45 Causerie sur la pêche et la chasse.
5.55 Dernières nouvelles, température, sommaire des émissions.
6.00 Le stiffeur et son chien.
6.15 La fondrie de l'Islet.
6.30 Trio de Queen's.
7.00 Heures Bulova.
7.00 Programme Vichy Suprême.
7.15 Pétrole Excel.
7.30 Trio de concert du Queen's.
8.00 La Cantoria.
8.15 Orchestre de l'Hotel Taft.
8.30 A annoncer.
9.00 Orchestre de concert du Ritz-Carlton.
10.00 Les chanteurs du Saguenay.
10.30 Orchestre de Charles Dornberger du Royal.
11.00 Nouvelles.
11.05 Orchestre de danse du cabaret Kit Kat.
11.15 Programme Winchester, Orgue.

CFPF

8.30 Choeur, NBC.
9.30 Refrains favoris.
10.15 Disques.
11.30 Orchestre Mariani, NBC.
12.00 Quatuor de chant, NBC.
12.15 Disques.
1.00 Cotes de la bourse.
1.15 Fanfare.
1.30 Déjeuner en musique.
2.45 Orchestre et sol de chant.
4.30 Orchestre Dornberger.
5.00 Disques.
7.00 Extraits d'opéra, NBC.
7.45 Orchestre Fogg et Jack Vonder Straten, ténor.
8.00 Rudy Vallée, NBC.
8.30 Sherlock Holmes, NBC.
11.00 Heures du coucher.
11.30 Danse du Château Laurier.

Un contrat pour une école

L'agrandissement de l'école Marie-Rollet est confié à la maison A. Lacroix au coût de \$38,181

La commission administrative des écoles a reçu huit soumissions pour l'agrandissement de l'école Marie-Rollet, avenue Rosemont, paroisse Saint-Jean-Baptiste-Vianney. Elle a accepté la plus basse, offerte par A. Lacroix (limitée) et se chiffant par \$38,181. Voici les autres soumissions: G. Archambault, \$41,759; Cape and Company, Ltd., \$48,334; J. A. A. Robillard, \$44,700; Joseph Allaire, \$43,000; Leclair-Dupuis, \$39,650; St. George Construction, Ltd., \$39,773. L'agrandissement projeté est de quatre classes.

La commission a pris connaissance d'un rapport de comité lui demandant de ne pas accepter le projet de construire dans la paroisse Notre-Dame du Sacré-Coeur de Ville LaSalle une école permanente avec résidence. Le comité en question est d'avis que la commission autorise la construction d'une école provisoire.

Diverses questions courantes ont été réglées.

Etaient présents: M. Victor Doré, Mgr Piette, le docteur C. A. Daigle, M. Ernest Gosselin, M. Hector Perrier, M. l'abbé F. M. Elliott, M. Frank Curran, le docteur J. A. Jarry, le docteur B. Bonnier, M. René Charbonneau et M. Alfred Larose, commissaires; M. Jean Casgrain, secrétaire; M. Roméo Delcourt, trésorier; M. T. Lemire, directeur des travaux, et M. F. Vincent.

Académie Richard

Demain soir, à 8 h. 30, aura lieu le 3e séance de culture physique des 350 gymnastes de l'Académie Richard dans la salle paroissiale de N.-D. des Sept-Douleurs.

Mgr J. A. Richard, qui prend une part si active aux succès des jeunes du collège, présidera la séance. A ses côtés, nous y verrons MM. le R. C. K. Keffer et le capit. A. G. Routier, de Montréal, M. J. R. Côté, L.F.D.O., MM. les commissaires d'écoles, les vicaires de la paroisse, l'abbé A. Pineault, D.G.E., Ulric St-Amant, échevin, le chef Dubeau, etc.

Comme dernier article au programme, M. le capitaine Routier présentera aux gymnastes de l'Académie Richard le trophée Strathcona mérité par eux dans un grand concours de gymnastique.

Parents et amis des élèves de l'Académie Richard, venez les encourager par votre présence; ils en valent la peine.

SYNDICATS CATHOLICO-NATIONAUX

Les syndicats catholiques

On nous prie d'annoncer les assemblées suivantes qui seront tenues ce soir dans l'édifice des Syndicats catholiques, 1231 de Montigny: assemblée des employés de magasins, des mouleurs et des machinistes, de l'Association des plâtriers, des ferblantiers couvreurs, de l'exécutif du syndicat du tramway.



Si étonnant que cela puisse sembler, sur 3,380,000 entrées reçues de toutes les parties du Canada lors du Concours de Hockey des Cigarettes Turret, M. P. A. Gills, de Moncton, N.B., a été le seul à fournir un estimé parfait. La photographie ci-contre représente la scène de présentation du premier prix de \$5,000.00 à M. Gills.

La navigation

Le "Letitia" attendu samedi

Le Letitia, de la ligne Anchor-Donaldson, transformé en exposition flottante commerciale écossaise, est parti de Glasgow il y a quelques jours et est attendu à Montréal samedi prochain. Le navire contient près d'une centaine de kiosques différents et à bord il compte parmi ses passagers le duc de Montrose, président honoraire de la mission commerciale. Du 16 au 20 mai le navire demeurera dans le port et le public sera invité à visiter les kiosques. Cette exposition sera officiellement ouverte lundi par M. H. H. Stevens, ministre de l'Industrie et du commerce du Canada. Il y aura banquet.

Les grains

Voici le dernier rapport communiqué par la Commission du port de Montréal sur le mouvement des grains. Le total des arrivages hier était de 11,572,044 boisseaux pour la saison contre 9,572,114 l'an dernier; les expéditions étaient de 12,763,863 boisseaux contre 10,281,091 l'an dernier.

Les arrivages de la journée d'hier s'élevaient à 1,092,468 boisseaux contre 764,187 l'an dernier et les expéditions à 1,145,394 boisseaux contre 880,645 l'an dernier.

Séjour à Montréal retardé

Contrairement à la nouvelle déjà parue, sir Edward Denham, gouverneur de la Guyane anglaise, ne visitera Montréal que plus tard durant l'année. Après son arrivée à Boston, le 16 mai prochain, à bord du Lady Drake, de la Canadian National Steamships, sir Edward se rendra directement à New-York où il s'embarquera pour l'Angleterre. Lady Denham et le commandant Rushbrooke, aide de camp, accompagnent sir Edward.

Invité à parler en public à Montréal, sir Edward a répondu qu'il avait de nouveau changé son itinéraire et qu'il visiterait l'Angleterre avant de se rendre au Canada.

A bord de l'"Empress of Australia"

Sir Charles Gordon, président de la Banque de Montréal; F. E. Meredith, directeur du Pacifique Canadien; Tom Moore, chef ouvrier en vedette; le major-général Cortland Starnes, ancien commissaire de la Police Royale Montée du Nord-Ouest, et Mme Starnes; le colonel Hercule Barré, commissaire canadien du Commerce à Paris; le Dr S. Grondin, et W. G. McIntosh, de la Sun Life, sont quelques-uns des passagers de marque qui arriveront à Québec demain, à bord de l'Empress of Australia, du Pacifique Canadien.

Sir Charles Gordon, qui s'embarque à New-York sur l'Empress of Britain il y a quelques temps, avec M. Meredith, vient de passer des vacances sur sa propriété de Torredon, en Ecosse.

Dépliant sur les croisières aux Antilles

Un dépliant publié par la Canadian National Steamships et magnifiquement illustré permettra aux amateurs de croisières dans la mer des Caraïbes de préparer leurs vacances au cours de la prochaine saison. La durée des voyages mentionnés dans le livret est de 11 à 35 jours. Ainsi, un voyage Montréal-Bermudes-Montréal prend 11 jours tandis qu'un voyage Montréal-Bermudes-Nassau-Jamaïque-Montréal en prendra 25. On voit encore dans la liste un voyage Montréal-Bermudes-Bermudes-Nassau-New-York. Ce voyage dure 15 jours. Tous ces voyages comprennent des escales de un à dix jours aux différents ports.

Retour des délégués des Bermudes

Hamilton, Bermudes, 11. — Les douze délégués canadiens au Congrès de l'Association parlementaire de l'Empire britannique s'embarquent aujourd'hui pour Montréal à bord du Lady Rodney de la Canadian National Steamship. Leur départ de Bermudes coïncidera avec l'expédition d'une pleine cargaison de produits agricoles destinés au Canada et d'une non moins forte cargaison de produits manufacturés au Canada et qui seront vendus



BARCLAYS BANK (CANADA)

MONTREAL: 214, rue St-Jacques O. TORONTO: 219, rue Bay

CONSEIL D'ADMINISTRATION

LE TRÈS HON. SIR ROBERT L. BORDEN, G.C.M.G., C.P., L.D.D., C.R., Président
A. B. PURVIS, Vice-Président
L'HON. L. A. TASCHEREAU, L.D.D., C.R.
J. S. CROSSLEY
W. O. STEVENSON
C. S. MACDONALD, M.A.
H. P. ALTON
A. A. MAGEE, C.R.

Membre du GROUPE BANCAIRE BARCLAY

qui maintient plus de deux mille huit cents bureaux et possède des ressources de plus de \$2,500,000,000.

UN SERVICE BANCAIRE COMPLET

aux Bermudes et dans les autres colonies anglaises aux Antilles.

Le Lady Rodney est attendu à Hamilton, Bermudes, aujourd'hui. Il complètera sa cargaison avec du céleri, des épinards, des oignons, des choux et autres légumes. L'embarquera aussi, en plus des délégués parlementaires, plusieurs passagers. Il arrivera à Montréal le 5 juin.

Nombreux voyageurs attendus

Le Canada verra un grand afflux de voyageurs des Bermudes et des Antilles anglaises dans un avenir prochain. La Canadian National Steamships, en coopération avec différentes agences de voyages, est à faire une campagne dans les Antilles pour mieux faire connaître la Canada touristique et sportif, tant en hiver qu'en été.

Le "Leviathan" à Bremerhaven

Bremerhaven, Allemagne, 11. — Le paquebot Leviathan, autrefois le Vaterland, qui appartient aux lignes américaines depuis la guerre, mais autrefois appartenait à la ligne Hambourg-Amérique, a été accueilli avec enthousiasme à son ancien port d'attache ces jours derniers. Des milliers de personnes s'étaient réunies pour recevoir ce fils prodigue malgré la pluie.

Mouvement des paquebots

Le Letitia, ligne Anchor, parti de Glasgow, à Montréal samedi.
L'Asonia, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal dimanche.
Le Duchess of York, ligne du C. P., parti de Liverpool, à Montréal samedi.
L'Empress of Australia, ligne du C. P., parti de Southampton, à Québec demain.
L'Athenia, ligne Anchor, parti de Montréal, à Glasgow samedi.
L'Aurania, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth vendredi.
Le Duchess of Atholl, ligne du C. P., parti de Montréal, à Liverpool samedi.
Le Lady Somers, ligne du C.N., parti de Montréal, aux îles Lucayes, samedi.
Le Lady Rodney, ligne du C.N., parti de Kingston, à Montréal lundi.
Le Lady Nelson, ligne du C.N., parti de Halifax, aux Bermudes, dimanche.
Le Lady Drake, ligne du C.N., parti de Demerara, à Boston mardi.

A Sainte-Cunégonde

L'Amicale des anciens élèves du collège Ste-Cunégonde a donné hier soir un concert-boucan, au collège Ste-Cunégonde, rue Delisle, sous

2000 milles

sur mers intérieures!

Notre premier "Tour du Golfe" de la saison commence le 28 juin. Il se fera sous les auspices de l'Université de Montréal et du patronage distingué de son recteur, Mgr Joseph Piette, P.A. Nous visiterons Caspé, l'île de Prince-Edouard, les îles de la Madeleine, Terre-Neuve, la côte nord et le Saguenay... un voyage de 10 jours au beau milieu de la Nouvelle-France. Ne vous joindrez-vous pas à nous?



10 jours et plus aller-retour Montréal

CLARKE Steamship Co-Limited

Tél.: MAquette 9479
19-C, Dominion Square Building, Montréal.

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE

la présidence de M. J. H. Villeneuve. Les invités d'honneur étaient MM. Maurice Gabias, Alfred Le Gault et Z. Côté. M. Alfred Leduc était aussi présent.

La Page féminine

L'opinion des autres

Nous publions, sous cette rubrique, tous commentaires, appréciations, critiques sur nos lecteurs et nos lectrices. On est prié de donner son nom authentique et son adresse; si on le désire, l'incognito sera gardé vis-à-vis du public. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Mlle Jeanne Métivier, Le Devoir.

J'ai lu avec beaucoup de plaisir l'opinion de Pater Familias, et je dois avouer qu'elle cadre si bien avec ce que je pensais en proposant ce sujet que je... devrais me faire!

Qu'on me pardonne si j'écris quand même mes impressions! Ce n'est pas dans mon propre milieu familial (nous n'étions que des filles) que j'ai pu constater comme il y avait souvent une énorme différence entre les éducations respectives des garçons et des filles, comme on était bien plus exigeant pour celles-ci que pour ceux-là!

Ce fut plus tard, alors mariée et intéressée par l'éducation de mes fils, que je me pris à observer ce qui se faisait autour de moi, dans les foyers où j'étais admise en intime, ou même en invitée. J'avais donc vu juste puisqu'un papa déplore lui aussi qu'on ne fasse pas mieux ailleurs!

Trop souvent, sans y penser, avec la meilleure volonté de bien faire, la mère, ou la grande sœur, ne se comporte-t-elle pas comme la servante du fils ou du frère?

Dans combien de foyers exige-t-on des garçons qu'ils rangent leur chambre, leur effets personnels? A cette suggestion, on répond: "Ah! ce sera si mal fait qu'il faudra recommencer!" Qu'importe, l'habitude de voir à ses affaires sera prise et gardée pour peu que le petit garçon soit encouragé ou réprimandé, suivant le cas.

Un bambin de 4 ou 5 ans n'est plus d'opinion sur le plier des petites vêtements, le soir, et se vêtir seul le matin. Ne voit-on pas de grands garçons de 15 ans attendre leur mère pour nouer leur cravate?

Pourquoi toujours demander aux petites sœurs d'amuser le bébé, quand maman est occupée, et envoyer les petits frères jouer dehors, sous prétexte qu'ils ne sont "bons à rien" dans la maison? Pourquoi pas chacun son tour pour les petites corvées?

Un garçonnet de 13 ans peut fort bien, si on lui enseigne comment s'y prendre, presser son pantalon, nettoyer son habit, poser un bouton. Combien de mamans sont fières de vanter les capacités intellectuelles de leurs fils, leurs succès scolaires, et cependant les traitent comme des niais dans la maison! Je connais une mère de famille qui, n'ayant pas eu de filles, n'en a pas moins lavé la vaisselle durant les vacances de ses garçons et ceux-ci ont fait de très brillantes études classiques!

Combien de jeunes gens, qui ont commencé à gagner, pensent à dédommager leur mère ou leur sœur des services qu'ils leur demandent, ou plutôt qu'ils en exigent?

"J'ai besoin de mon habit, ce soir; tu me le prépareras!" Sont-ils à se remercier? Et quand ils sont sortis on dirait qu'un cyclone a passé.

Eux qui ont des pourboires pour la servante du restaurant et dont l'épouse à cigarettes est toujours ouverte aux copains, qui paient aux petites amies d'un mois ou même d'une semaine une partie de théâtre, le lunch et le taxi, pensent-ils que la même chose ferait plaisir à celles qui restent à la maison à penser à eux? — Tu sais, mon cher, qu'un 50 sous à la grande sœur, une boîte de chocolats à ta mère,

ça ne t'appauvrirait pas!" — "Pourquoi? Elles sont là pour servir, et le plus triste, c'est qu'elles acceptent ce rôle non pas de servantes, — elles, on les paie, — mais d'esclaves qui doivent tout faire sans réclamer!"

Cette position, elles se la sont préparée, peut-être sans le vouloir, mais il n'en reste pas moins vrai que si les maris sont souvent si injustes envers leur femme, si exigeants, si égoïstes, ou simplement, si "sans dessein", ils n'en sont pas toujours responsables.

Au foyer, tout en ne tolérant pas entre les enfants, les prises de bec, les paroles ou gestes disgracieux, ose-t-on exiger que les frères soient non pas simplement polis, courtois, mais en plus serviables, galants. Non! on a peur d'en faire des catiliches, et on a comme résultat des gamins qui fument au nez des dames sans leur en demander la permission, qui ont peur de se casser, s'ils se plient pour ramasser l'objet qu'une femme aura laissé tomber, qui clignent de l'oeil et sourient à la vue d'une future maman et n'osent lui offrir leur siège, etc., etc. Plus tard, fréquentant une jeune fille, en vue du mariage, ils se "forcent" pour être agréés, mais à peine mariés, le naturel reprendra au galop! On réentendra peut-être cette scène de ménage:

Monsieur n'a pas le temps de blanchir un plafond et préfère ne pas payer d'ouvrier. Madame se décide à faire l'ouvrage. Onze heures du soir, Monsieur rentre. Madame est juchée tout en haut de l'escalier. Monsieur regarde, critique un peu, s'assied, allume une cigarette. Madame continue. Au bout de cinq minutes, Monsieur: "En as-tu encore pour longtemps?" — "Pourquoi?" — "Je m'endors!" — "Mon Dieu, va te coucher!" — "Oui, mais le lit n'est pas défait!"

Parmi ces hommes qu'on a élevés dans la ouate, il y a heureusement des exceptions! Mais comme elles sont rares! Il est bien plus facile de se laisser glisser que de remonter la pente! Combien reconnaîtront que leur éducation familiale et domestique a été ratée? S'ils le reconnaissent, combien l'admireront et chercheront à réagir, à exiger que leurs fils soient formés mieux qu'ils l'ont été, non pas peut-être sous le rapport des bonnes manières, mais sous celui de la charité fraternelle, de la délicatesse de sentiment?

Je souhaite, avec Pater Familias, que dans nos collèges, on essaye aussi de rendre nos garçons plus débrouillards; qu'on les oblige, une fois par semaine, à faire la revue de leur garde-robe, à poser des boutons, fermer un accroc aux chaussettes ou aux sous-vêtements, etc.

Quand on sait ce que veut dire le mot "raccommodage" et que la besogne nous ennuie, on fait attention, et si on a un tout petit peu de cœur, on cherche à l'épargner à son prochain, surtout quand ce prochain c'est sa mère ou la mère de ses enfants.

J'ai certainement ennuyé quelques-uns, surpris plusieurs autres, froissé un bon nombre qui se reconnaîtront; mais si j'ai pu convaincre quelques mères de famille, qui, comme moi, ont des fils à élever, qu'il vaut mieux, pour le bonheur de tous, les habituer tout petits à être non seulement polis, mais prévenants et sociables pour leur mère et leurs sœurs, je crois que je n'aurai pas perdu ma journée.

UNE MAMAN CANADIENNE

Prochain voyage

Le Dr et Mme Henri Coupal et leur fils, Maurice, s'embarqueront le 11 juin à bord du "Duchess of Bedford" pour un voyage outre-mer, au cours duquel ils visiteront la France, la Belgique, la Suisse et l'Italie.

UNE QUESTION PAR MOIS

L'éducation domestique et familiale de nos fils — les gouvernants de demain — est-elle ce qu'elle devrait être par rapport à celle de nos filles? N'y aurait-il pas lieu de l'améliorer dans le foyer comme aux institutions enseignantes?

(Sujet proposé par une "Maman canadienne")

Cette question s'adresse à tous les lecteurs et lectrices de cette page. Leur réponse sera publiée sous la rubrique "L'opinion des autres". On est prié de donner son nom et son adresse; l'incognito sera respecté si on le désire. Adresser tout envoi à la Page féminine, Le DEVOIR, C. P. 4020, Montréal.

Les réponses à la question en litige seront acceptées jusqu'au 15 mai seulement.

POUR TOUS LES GOUTS



Le vieux pignon

Il s'avance au bord de la route, Le pied laqué par le ruisseau Qui se faufile sous la voûte grillée et basse d'un poëan. Sa façade triangulaire Regarde le soleil couchant: Un vieux chêne, ami séculaire, Vient le frôler en s'y penchant.

Tout l'hiver sa face assombrie Garde comme un masque gluant De végétation pourrie Qui, sous l'eau, va se diluant.

Mais lorsque mal, par nos venelles, Revient au chant des roitelets, Et que les buissons à prunelles Sont blancs comme des agnelets,

Le vieux pignon se transfigure, Un ciel plus haut vient l'encadrer, Son front s'éclaire, et la nature Met tout son art à le parer.

D'abord, de chauds ferments de mousses, Revêtent le mur indigent, Le tatouant de plaques rouges, D'orange, vif, de gris d'argent;

Puis, viennent les parlières, Leur verdure et leur floraison, Les joubertes, les cymbalaires Et des fougères à foison.

C'est au bord du chemin rustique, Un grand tableau peint et sculpté, Une fresque sans doute unique, Et rien n'y manque, en vérité.

Quand sur le ruisseau qui s'égaille Le matin glisse un bleu rayon Et qu'un rossignol de muraille Chante au falot du vieux pignon!

Charles FREMINE

Nouveauté

AVEC MA VIE — Poèmes par Lucien Rainier. Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médallions — Le Chantier au Bord du Rêve. Volume de 165 pages, format 6 x 8, beau papier. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.00 franco.

Faits et glanes

EXPLICATION

Suzie montre la carte géographique à son petit frère. — Les lignes bleues, ce sont les fleuves; les points noirs, ce sont les villes; les grandes taches bleues, ce sont les mers, (et désignant les lignes qui figurent les degrés de longitude et de latitude), et ça, ce sont les fils télégraphiques et téléphoniques.

A LA MAISON

— Quel tapage vous faites, mes enfants! Qu'y a-t-il? — Papa, c'est Lucien qui a jeté la mappemonde par terre, et il veut que ce soit moi qui la ramasse; c'est le monde renversé.

QUESTIONS ET REPONSES

L'examineur. — A quelle époque placez-vous les guerres de la Fronde?

— Du temps de David et Goliath.

— Alors, vous n'avez jamais entendu parler de la mer Morte?

— Non, Monsieur... je ne savais même pas qu'elle était malade.

— La girafe a deux petites cornes plantées comme des clous sur la tête...

— M'sieu, c'est-y ça qu'on appelle des clous de girafe?

— Dites-moi, jeune homme, quelle différence il y a entre la foudre et l'électricité.

— C'est que l'électricité coûte cher, tandis que la foudre est gratuite, Monsieur.

— Voyons, Pierre, je viens de vous expliquer comment était fabriqué un couteau. Dites-moi maintenant quelle est la partie la plus importante de ce couteau.

— Heu! heu!

— Je vais vous aider. Rappelez-vous la partie du couteau dont se sert le plus souvent votre père.

— C'est le tire-bouchon, M'sieu!

La R. Sr Ste-Anne-Marie fête ses 50 ans de vie religieuse

A l'occasion du cinquantième de vie religieuse de la Révérende Sœur Sainte-Anne-Marie, fondatrice du collège Marguerite-Bourgeoys et de l'Institut Pédagogique, de grandes fêtes jubilaires se préparent actuellement pour le 22 mai. Il y aura, ce jour-là, une messe solennelle à 9 h. 15; à 11 h., une séance à la salle de réception de l'Institut Pédagogique, sous la présidence de S. E. Mgr Georges Gauthier; à 12 h. 30, déjeuner, et à 3 h. 30, réception universitaire.

A l'Ecole Normale Jacques-Cartier

Ces jours derniers, a eu lieu la septième réunion annuelle des anciennes élèves de l'Ecole Normale, sous la présidence de M. l'abbé A. Desrosiers, principal. L'assemblée, nombreuse et joyeuse, comprenait des représentantes de presque tous les contingents de normaliennes dont les plus anciennes étaient de l'année 1903.

Au lendemain de la fête, l'une d'elles disait à une compagne revenue à l'hôpital: "Cela a été plus beau que jamais". Ce simple mot rend bien toute la joie que l'on éprouve à revenir à l'Alma Mater. Mais qu'est-ce donc qu'on a trouvé plus beau que jamais? Je crois que c'est un peu de chaque partie du programme et toute la fête ensemble. Voyez:

Comme entrée, lors de la réception à la grande salle, les normaliennes actuelles ont exécuté, à cinq pianos, le duo "Nabucco" de Verdi. Vint ensuite le morceau "Bienvenue et Reminiscences" où l'on évoqua, d'une façon rapide mais bien touchante, l'impérissable souvenir de l'ouverture de la première école de Ville-Marie, le 30 avril 1867 (selon quelques historiens). Notre 30 avril 1932 était donc le 275^e anniversaire de naissance de la grande oeuvre de l'éducation à Montréal. La douce et sainte figure de Mère Bourgeoys, parmi les marguerites et les roses, dominant une jolie maquette de l'humble étable, berceau de la pédagogie à Ville-Marie, sem-

blait sourire aux institutrices qui continuent son oeuvre, et qui, samedi, l'acclamaient avec bonheur. Le chant d'une cantate, musique: "L'Etoile" de Chaminate, paroles de Sœur Saint-Elie-du-Carmel (Maria Gratton) première élève de l'Ecole Normale en 1900, fit vibrer toutes les âmes d'admiration et de reconnaissance. Vraiment, cela était plus beau que jamais.

Dans son rapport, la secrétaire présenta le nouveau Conseil de l'Association Notre-Dame des Ecoles: présidente, Mme Dr L. Carignan; vice-présidente, Mlle H. Pineau; secrétaire, Mlle C. Pelletier; trésorière, Mme E. David. Au conseil: Mme E. Saint-Germain, Mlles B. Comète, D. Bindley, Mmes Gaborry et Cyr, Mlles G. Durocher, J. Handfield, S. Brûlé, Mme Dr Archambault, Mlles B. Boivin, S. Payette, F. Pinsonnault, O. Fortin, M. A. Lussier, M. Voukirakis, A. Mooney, A. D'Amore. Elle donna ensuite lecture des activités de l'Association, des recettes et des dépenses et souligna le fait que, pendant la dernière année la somme de \$70.00 a été consacrée uniquement aux oeuvres de charité. Son rapport a été plus long et plus intéressant que jamais.

Les normaliennes chantèrent alors: "Il est venu le joli mai" de Anna de Booth, avec un art délicat et charmant et la séance se termina par les paroles graves, lumineuses et réconfortantes de M. le Principal.

A la chapelle, on commença le beau mot de Marie, au Salut du Saint Sacrement. Ce couplet du cantique:

"Ornons le sanctuaire De nos plus belles fleurs"

attira soudain vivement notre attention sur le nombre et la variété des fleurs placées ici ou là aux pieds de Notre-Dame des Ecoles: lis, roses et oeillets, tulipes, jacinthes et jonquilles, fleurs offertes pour une grande part par des anciennes élèves, présentes ou absentes à ce moment. Pour cette raison, cela a été plus pieux et plus touchant que jamais.

Un poète a dit: "Un rond d'azur suffit pour voir passer les astres" de même au fond d'une assiette peuvent reluire des amitiés. Voilà ce qui se passa au goûter; et non seulement des amitiés parent, mais aussi de joyeux souvenirs, qui provoquèrent des propos amusants et de francs éclats de rire. Les plus anciennes jouèrent enfin du plaisir d'avoir au milieu d'elles les maitresses des premières années de l'Ecole.

Quatre jeunes consœurs perçurent des contributions à l'Association. Malgré "la Crise" le revenu habituel n'a pas baissé. Certes, c'est plus généreux que jamais.

On commença à se séparer à six heures. Certains groupes cependant se formèrent autour de quelques maitresses "en petite amicale". On voulait prolonger la fête, ou on

Prompt soulagement à la douleur

Il y a quantité de causes aux maux de tête et autres douleurs, mais il existe un moyen qui vous procurera toujours du soulagement.

Prenez simplement un ou deux Aspirines. Votre souffrance cessera. Le soulagement se produit instantanément, quelle qu'ait été la cause de vos tourments maux de tête.

L'Aspirine est inoffensive — elle ne saurait déprimer le cœur. Il est donc inutile d'attendre que votre mal de tête disparaisse, alors que vous pouvez vous procurer des Aspirines. C'est un bienfait pour les femmes qui ont des périodes douloureuses, pour les hommes obligés de travailler malgré la tension oculaire, la fatigue ou la névralgie.

Essayez l'effet rapide contre rhumes, névrites, rhumatisme, lumbago. Assurez-vous que l'on vous donne de l'Aspirine, et non un succédané. Tous les pharmaciens vendent les comprimés d'Aspirine. (Fabriqués au Canada).

Occasions du Jeudi chez EATON

Vous savez ce que cela représente! Pour nous... une journée où presque tous nos rayons offrent une série d'articles à prix de grande économie. Pour vous... une chance superbe d'acheter ce qu'il faut à vous, votre famille, votre demeure, aux prix très avantageux des Occasions du Jeudi. Visitez tout le Magasin. Soyez ici de bonne heure, car il y aura foule, et dans plusieurs cas les quantités sont limitées.

Voici quelques exemples:

Commençant jeudi, une

Grande vente de 3 jours de pianos droits et à queue Mason & Risch à moitié prix

Importante vente de 3 jours de peintures, vernis, etc.

Meubles à des prix qui devraient attirer des foules

... et nombre d'autres occasions, plusieurs à moitié prix, en vêtements tout faits pour dames, jeunes filles, hommes, garçons, fillettes, enfants... articles d'ameublement, vaisselle, bijouterie, accessoires, etc.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

avait besoin d'un conseil peut-être. Cela prouve qu'en vérité, notre Amicale de Normaliennes réalise bien sa belle devise: "Se souvenir. Se réunir. Pour mieux aimer et plus agir".

Nos remerciements les plus sincères à M. le Principal, à nos bonnes Mères, à nos aimables jeunes compagnes, qui nous ont fait plus belle et meilleure que jamais la fête du revoir.

UNE AMICALISTE

Avais-je besoin d'un conseil peut-être. Cela prouve qu'en vérité, notre Amicale de Normaliennes réalise bien sa belle devise: "Se souvenir. Se réunir. Pour mieux aimer et plus agir".

Quatre jeunes consœurs perçurent des contributions à l'Association. Malgré "la Crise" le revenu habituel n'a pas baissé. Certes, c'est plus généreux que jamais.

On commença à se séparer à six heures. Certains groupes cependant se formèrent autour de quelques maitresses "en petite amicale". On voulait prolonger la fête, ou on

Voyages à prix d'aubaines

QUEBEC

De Montréal samedi 14 mai

Retour le lendemain

Train spécial C.N.R.

Aller et retour y compris Ste-Anne-de-Beaupré — Hôtel, chambre à 2, et 4 repas.

Par personne..... \$8.25

— Comme ci-dessus, chambre seul..... \$9.00

Billets de St-Hyacinthe (.50 en moins) et de Drummondville (\$1. en moins) Valides aller et retour.

Prix proportionnel chambre à 3 ou 4 avec ou sans repas.

Programme varié d'amusements.

SAGUENAY

A bord du paquebot

"LAURENTIC"

De Montréal, lundi 23 mai, 6 h. du soir — Souper à bord.

Retour mercredi, 25 mai, 7 h. du matin — déjeuner à bord.

Une journée et deux nuits sur le fleuve, y compris couchers et 5 repas..... \$15.

Cabines à 1, 2 et 3 lits.

Programme varié d'amusements.

4 jours à New-York

A L'OCCASION DE LA FETE VICTORIA

Départ de Montréal, vendredi 20 mai — retour 25 matin

Aller et retour 1^{re} classe — Excellent hôtel — accepte le dollar canadien au pair — dans le centre de la ville, chambre à deux avec bain (sans repas) — Visite de New-York en autocar avec guide, par personne..... \$26.75

Chambre seul — tout comme ci-dessus, en plus..... \$4.00

Pullman et léger change du chemin de fer en plus.

Excursions tous les vendredis — 3 jours hôtel et visites comme ci-dessus..... \$24.75

S'INSCRIRE SANS RETARD

LE DEVOIR --- VOYAGES

430 Notre-Dame Est — Tél. HArbour 1241 — Montréal

Feuilleton du "Devoir"

L'Erreur d'une Mère

Par Victor Féli

15. (suite)

— C'est la plus délicieuse des légendes catholiques.

Mais les millions d'âmes qui, eux, savent bien que c'est la vérité, la voie, la vie, ceux-là se préparaient, sur tous les points de la terre, à fêter Noël; aussi, tout à coup, les cloches de Mesnil se mirent-elles à sonner pour annoncer la messe de minuit. Henri Palencq tressaillit, puis s'allongea paresseusement dans son fauteuil et laissa couler le temps. Il écoutait, ravi, les sons qui s'élevaient dans l'espace. Pourquoi le seigneur qu'il était

avait-il toujours résisté aux demandes répétées de plusieurs conseillers municipaux réclamant la suppression de toutes ces sonneries religieuses? Il ne savait, sinon qu'il lui était doux d'entendre les grandes voix harmonieuses qui chantaient: "Noël! Noël!"

S'il eût osé, au contraire, il eût fait carillonner ainsi pendant les neuf jours précédents, en souvenir du "Nadalet" de Provence, cette jolie coutume de sonner les cloches chaque soir, pendant neuf jours avant Noël. Les yeux clos, il essayait de revivre les jours loin-

Comme elle résonnait joyeusement dans les airs, l'unique cloche des Farigoules quand elle chantait ainsi son Nadalet!

Nadalet! Nadalet! Ecoutez, écoutez, Provençaux. Dans neuf jours, ce sera la fête de la naissance de Jésus. Préparez-vous, préparez-vous!

Nadalet! Nadalet! Il faut faire la toilette des mas, fourbir les grandes casseroles de cuivre, les "cals" (1), que tout reuilse pour Noël.

Nadalet! Nadalet! les grand'mères cherchent, dans les armoires qui fleurissent les herbes séchées, leurs belles coiffes de cérémonies, et les jeunes filles, leurs parures les plus riches.

Nadalet! Nadalet! on pense au réveillon. On rit: on en jouit d'avance!

Nadalet! Nadalet! C'est que le grand jour se rapproche. Alors, les

(1) Lampe à trois becs à long manche, qui se suspend dans l'âtre, toillettes, le gai festin nocturne s'ef-

facent devant les choses du bon Dieu.

Nadalet! Nadalet! Il faut penser à préparer l'église, prendre les ornements de drap d'or que les paroissiens n'admirent que deux fois l'an, à Pâques et à Noël, et les grands bouquets tout raides que les marguillères exhibent de leurs boîtes, entre leurs papiers de soie.

Nadalet! Nadalet! Vite, vite, jeunes gens, jeunes filles, petits enfants, accourez pour les répétitions des "noëls", qui éclateront, superbes, dans trois jours, à la messe de minuit.

Nadalet! Nadalet! Recueillez-vous. Priez. Regardez en vous. Il va venir le doux petit Enfant, si pur, si doux. Il ne veut point de tache en vous, qui devez l'accueillir.

Nadalet! Nadalet! C'est l'avant-veille de Noël. Dans la petite église, les fidèles se succèdent autour des confessionnaux. C'est l'heure grave, chacun, humblement, frappe sa poitrine et joint les mains. On veut bien recevoir Celui qui vient nous sauver.

Noël! Noël! Elles le chantaient aussi les cloches de Mesnil, avec leur résonance diverse; les grandes voix des colosses de bronze alternaient avec le timbre cristallin des toutes petites et les notes pleines et larges des moyennes. Mais comme les unes et les autres disaient: Noël! Noël! Noël! Et quand elles cessèrent, il parut au rêveur qui les écoutait que toute vie avait disparu autour de lui.

Il se redressa, tourna le bouton électrique et commença à classer ses papiers. Soudain, il aperçut le paquet du catéchisme de sœur Louise, qui paraissait une chose anormale avec sa fraîcheur éclatante et ses beaux rubans, au milieu des dossiers officiels. Le maire s'en saisit et lut la naïve suscription:

A mon cher ami Henri Palencq, en souvenir de notre enfance.

Signé: LAZARETTE.

— Pauvre petite, murmura-t-il amicalement, qu'est-ce qu'elle m'envoie là?

Et il déplia le fameux papier blanc.

— Ah! oui, le catéchisme!... Alors, d'aller assister à la messe de minuit à l'Église, au village qu'habitait sa mère. C'était pour célébrer la fête de Noël, sous prétexte de réunion chez la grand-mère, afin de lui donner à lui, le lendemain, toute la fête du jour. Et son mécontentement persistait, à la pensée qu'il était un obstacle au bonheur de la femme si chère qui lui avait fait don de sa vie, et d'autre part, un ressentiment infini grondait en lui, à l'idée des obstacles qui se dressaient entre eux, eux si tendrement unis cependant! Et l'horreur du prêtre et des choses religieuses lui revint plus que jamais.

Il feuilletait les pages fripées du catéchisme, lorsqu'un vent annonça le dîner.

Il laissa le petit livre parmi les papiers et se dirigea vers la salle à manger, qui lui parut bien froide et hostile sans les visages aimés qui l'animaient d'habitude. Il mangeait distraitemment, avec, en lui, à la fois, un regret et une colère. Il savait bien pourquoi Mme Palencq avait pris le parti, depuis quelques

Nerveux, irrité, il regagna son cabinet et s'installa pour travailler, lorsqu'il aperçut le vieux catéchisme ouvert sur son bureau. Avec colère, il le prit, grondant entre ses dents:

(A suivre)

Cet ouvrage est imprimé au No 430, rue Notre-Dame Est, à Montréal, par l

LA VIE SPORTIVE

Les Royals remportent une autre victoire

Le club de base-ball Montréal est en train d'établir un nouveau record pour le nombre de victoires consécutives, car les Royals, en remportant hier des Skeeters, ont remporté leur onzième victoire sans subir aucune défaite, et grâce à ce succès, les hommes de Frank Shaughnessy ont remporté la série entière contre le Jersey City, tout comme ils l'avaient fait contre les Keystones de Reading.

La victoire d'hier est due au beau travail du lanceur McAfee, qui n'a accordé que deux coups réussis à ses adversaires, pendant que les Royals frappaient huit fois la balle en lieu sûr.

A la première, Walters et Henry cognèrent chacun un coup de deux buts. Celui de Henry fit compter Grabowski et Walters. Gulley contribua un coup de deux buts à la troisième, mais avec sa manie de vouloir "voler" le "home", son coup n'a pas valu deux mauvaises balles. Comme Walters tient à se mettre en vedette depuis quelques jours, il a frappé un autre coup de deux buts à la quatrième et c'est lui qui a complété le dernier point du Montréal.

Le seul coup des Skeeters fut celui de deux buts par Moore, à la septième.

Le Montréal se mesurera maintenant avec le Baltimore, dans une autre série de quatre parties qui débute cet après-midi.

MONTREAL

	Am.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Gautreau, 2b.	4	0	1	1	4	0
Thomas, a.c.	4	0	0	3	5	0
Ripple, c.c.	3	0	1	5	0	0
Gulley, c.d.	3	0	2	2	0	0
Shiver, c.g.	2	0	0	2	0	0
Grabowski, r.	3	1	1	2	0	0
Walters, 3b.	3	2	2	0	2	0
Henry, 1b.	3	0	1	12	0	0
McAfee, 1.	3	0	0	2	0	0
Total	28	3	8	27	13	0

JERSEY-CITY

	Am.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Warner, a.c.	4	0	0	1	1	0
Moore, c.g.	4	0	1	3	0	0
Reis, 3b.	4	0	0	2	3	1
Clancy, 1b.	3	0	0	10	1	0
Barnhart, c.d.	2	0	1	0	1	0
Cottelle, c.c.	2	0	0	2	1	0
Hunnfield, 2b.	1	0	0	0	0	0
Jordan, 2b.	2	0	0	1	2	0
x-Brown, r.	1	0	0	0	0	0
Layne, c.g.	0	0	0	0	0	0
Veltman, r.	3	0	0	5	0	0
Morrell, 1.	2	0	0	0	2	0
xx-Outen	0	0	0	0	0	0
xx-Pettinger	0	0	0	0	0	0
Total	29	1	2	24	11	1

x-A frappé pour Jordan à la 8ème.

xx-A frappé pour Morrell à la 9ème.

xx-A couru pour Outen à la 9ème.

Résultat par manches:

Jersey City 000000100-1
Montréal 02010000x-3
Sommaire. — Points comptés sur coups de Henry 2, Clancy. Deux buts: Walters 2, Henry, Moore, Gulley. Double-jeu: Gautreau à Thomas à Henry. Laissés sur les buts: Jersey-City 2, Montréal 6. Buts sur la balle sde Morrell 5, de McAfee 1. Retirés sur les balles de Morrell 3, de McAfee 2. Arbitres: Goes et McCormick. Temps: 1.35.

Association Américaine

	R.	H.	E.
Louisville	2	9	0
St-Paul	1	6	0
Weinert et Shea; Harvin et Snyder.			

Toledo 7 15 2
Milwaukee 6 12 1
(10 manches).

Vangilder, Moore, Minegarder, Craghead et Henline; Caldwell, Hill et Bohl.
Indianapolis 12 15 1
Minneapolis 6 10 3
Cooney et Ridd, Angley; Petty Ryan, Brillheart, Wilson, Vandenberg, Hensick et McMullen.
Columbus à Kansas City, remise, froid.

"Epiceries Frontenac"

A sa dernière assemblée le club de base molle des Epiceries Frontenac Inc. a réélu M. Lucien Monier président, M. E. Sauvageau capitaine. Plusieurs étoiles forment son alignement. Receveur: A. Audette; lanceurs: E. Sauvageau, P. Paris; 1er but: L. Monier; 2e but: L. Langlois; arrêt-court: A. Gauthier; 3e but: R. Matte; 1er champ: P. Parenteau; 2e champ: B. Proulx; 3e champ: B. Marier; subs.: J. Claveau, E. Brisebois, J. A. St-Yves.
Pour toute information, s'adresser: Lucien Monier, 1640 Amherst, Cherier 8508, entre 6 et 8 h. p.m.

BASEBALL AU STADIUM DEMAIN
à 4 ap. m.
Royals vs Baltimore

Les Maroons déclassés par les Tecumsehs

Les Tecumsehs ont fait leurs débuts à Montréal hier soir alors que les Torontonians ont fait face aux Maroons, au Forum, et les gars de la Ville Reine ont créé une excellente impression chez les fervents du sport de la crosse. Les visiteurs n'eurent aucune difficulté à vaincre les locaux hier soir et c'est par un résultat de 19 à 8 que les Tecumsehs ont remporté la palme. Du commencement à la fin les visiteurs eurent un avantage marqué et se sont affirmés bien supérieurs aux protégés du président Dunc Munro.

Dodds a été le joueur le plus en évidence pour les visiteurs et il a enregistré six points pour sa part puis aidé à en compter un autre.

La joute n'a pas été brutale. Le seul accident grave est arrivé à Pitt Dussault, qui fut étendu par Spencer alors qu'il voulait pénétrer la défense. Le joueur des Maroons fut mis hors de combat et dut se retirer pour aller se faire panser. Il est revenu à son poste plus tard.

Alignement des équipes:

Maroons	but	Tecumsehs
Seed	def.	Large
Clark	def.	Burry
Coulter	rover	Plummer
Contant	centre	Martin
Dussault	avant	Braden
Lounsbury	avant	Pim
Substituts		Smith

Subs. Maroons: Paquette, Big Six Jock, Stewart, Ostler, Campbell, Penna, O'Regan Morris.

Subs. Tecumsehs: Spencer, Burton, Kendall, Jennings, Dodds, Denny, Baldwin.

Arbitres: Daignault et McCarthy.

SOMMAIRE

Première période

1-Maroons, Roche 6.40

2-Tecumsehs, Kendall 1.10

3-Tecumsehs, Dodds 1.15

4-Maroons, Campbell 12.00

5-Tecumsehs, Martin 1.20

6-Tecumsehs, Denny 3.10

7-Tecumsehs, Dodds 1.40

8-Maroons, Lounsbury 2.40

9-Tecumsehs, Smith 4.40

10-Tecumsehs, Dodds 3.45

11-Tecumsehs, Dodds 4.11

12-Maroons, Lounsbury 1.40

13-Tecumsehs, Plummer 8.57

14-Maroons, Penny 10.30

15-Tecumsehs, Kendall 4.40

16-Maroons, Paquette 1.20

17-Tecumsehs, Dodds (Pim) 1.15

18-Tecumsehs, Kendall 4.40

Punitions: Spencer, Kendall, Plummer, majeure.

Troisième période

19-Tecumsehs, Smith 1.00

20-Tecumsehs, Dodds (Bury) 5.21

21-Tecumsehs, Kendall 1.40

22-Maroons, Lounsbury 1.15

23-Tecumsehs, Martin 12.16

24-Maroons, O'Regan 2.48

25-Tecumsehs, aMrtin 4.40

26-Tecumsehs, Bury 1.02

27-Tecumsehs, Plummer 2.16

Punitions: Large, Paquette, Baldwin et Lounsbury.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	N.	P.C.	Pts
Canadien	2	1	0	24	16 4
Tecumsehs	2	1	0	32	26 4
Maroons	1	2	0	20	38 2
Maple Leafs	1	2	0	29	25 2

Le classement des équipes

LIGUE INTERNATIONALE

G. P. P.C.

Newark 15 6 714

Montréal 15 9 625

Baltimore 13 9 591

Buffalo 13 9 591

Rochester 11 9 550

Toronto 8 11 421

Jersey City 6 17 261

Reading 4 15 211

LIGUE NATIONALE

G. P. P.C.

Chicago 17 6 739

Boston 13 8 619

Cincinnati 14 12 538

Philadelphia 12 10 545

Saint-Louis 11 13 458

New-York 8 12 400

Brocklyn 7 13 350

Pittsburg 7 15 318

LIGUE AMERICAINE

G. P. P.C.

Washington 17 5 773

New-York 13 6 684

Cleveland 16 10 615

Détroit 13 8 619

Saint-Louis 11 14 440

Philadelphia 9 12 429

Chicago 6 17 261

Boston 4 17 190

LIGUE NATIONALE

Brooklyn à St-Louis.

Boston à Pittsburgh.

New-York à Chicago.

Philadelphia à Cincinnati.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE

Baltimore à Montréal (4 hrs).

Reading à Buffalo.

Newark à Rochester.

Jersey City à Toronto.

LIGUE AMERICAINE

St-Louis à New-York.

Chicago à Philadelphia.

Détroit à Boston.

Cleveland à Washington.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn à St-Louis.

Boston à Pittsburgh.

New-York à Chicago.

Philadelphia à Cincinnati.

Le Canadien triomphe des Maple Leafs

New-York, 11 — Le jeu de crosse a conquis New-York hier soir. Les Canadiens ont défait les Maple Leafs, de Toronto, dans une joute régulière de la Ligue Professionnelle par un résultat de 9-7.

La partie qui devait d'abord être jouée à Toronto fut transportée à New-York pour implanter l'idée de ce grand sport chez les Américains. Environ huit mille personnes ont été témoins de la victoire des Canadiens hier soir.

Alignement et sommaire:

Canadien	but	Toronto
Sutherland	def.	McArthur
N. Langevin	def.	Thom
Brossard	def.	Beatty
Degray	centre	Spring
Vincent	rover	Ella
Davidson	avant	White
Substituts		Zimmer

Canadien: Percy Langevin, McAvoy, Boulianne, Thomas, Barron, Primeau, L'Heureux.

Toronto: McDonald, Bain, Core, Gibson, Silk, Anthony, Davis, Day.

Arbitres: C. Querrie et Mike Rodden.

Première période

1. Toronto, Ella 1.43

2. Canadien, Vincent-Davidson 3.4

3. Toronto, Thomas 1.31

4. Toronto, Zimmer-Arthur 1.54

5. Canadien, Barron-Boulianne 8.14

6. Toronto, Spring-Zimmer 2.58

7. Canadien, Degray-Lafrance 3.45

Punitions: Ella, Degray.

Deuxième période

8. Canadien, Vincent-Davidson 3.25

9. Toronto, Zimmer 3.25

10. Canadien, Davidson 1.57

11. Canadien, L'Heureux 4.49

12. Toronto, Ella 2.50

Punitions: White (majeure), Smithson (majeure).

Troisième période

13. Canadien, Davidson-Degray 5.40

14. Canadien, Vincent 4.4

15. Toronto, Core 5.36

16. Canadien, Brossard 3.30

Punitions: Silk, Ella (majeure), Norman Langevin.

Résultat final: Canadien 9, Toronto 7.

Douze lutteurs partiront avec l'entraîneur Frank Saxon, la semaine prochaine, pour Toronto, où ils prendront part aux finales préparatoires aux Jeux Olympiques, les 20 et 21 mai.

Ce sont:

123 lbs: R. Thomas et G. Murray.

134 lbs: R. McNab et Smith.

145 lbs: H. Rowland et F. Boon.

158 lbs: H. Thomas et H. Overdon.

174 lbs: M. Demetre et Don Stockton.

191 lbs: H. Madison et D. MacCallum.

Le choix a été définitivement fait après la séance d'hier soir, alors que huit finales de diverses classes et sept rencontres de seconde position ont été tenues sous les auspices du Y.M.C.A. Central, au club International, 860, rue Sainte-Catherine est.

Voici le sommaire de la séance finale d'hier soir:

118 lbs: D. Airey, Y.M.C.A., défait H. Mercer, National, décision.

123 lbs: R. Thomas, Y.M.C.A., défait G. Murray, Verdun Y.M.C.A. Temps: 4.08, une chute.

134 lbs: R. McNab, Y.M.C.A., défait O. Desrosiers, National. Décision.

145 lbs: H. Rowland, Y.M.C.A., défait F. Boon, (C.N.R.A. Temps: 4.24, une chute.

158 lbs: H. Thomas, Y.M.C.A., défait H. Overdon, Y.M.C.A., décision.

174 lbs: M. Demetre, Y.M.C.A., défait K. Meyer, Y.M.C.A. Temps: 3.28 et 4.32, deux chutes.

191 lbs: H. Madison, Y.M.C.A., défait D. MacCallum, Y.M.C.A., décision.

Poids lourds: Don Stockton, C.N.R.A., défait J. Jolicœur, National, temps: 4.44, une chute.

RENCONTRES DE SECONDE POSITION

128 lbs: Smith, C.N.R., défait Biondi, Ind., décision.

134 lbs: O. Desrosiers, National, défait Howard, C.N.R., temps: 9.04.

158 lbs: H. Overdon, Y.M.C.A., défait Olson, C.N.R., décision.

123 lbs: Murray, Y.M.C.A., défait Tobac, Y.M.C.A., décision.

134 lbs: Smith, C.N.R., défait O. Desrosiers, National, décision.

2145 lbs: Boon, C.N.R., défait Baylin, Y.M.H.A., décision.

124 lbs: Adams, Y.M.H.A., défait K. Meyer, Y.M.C.A. temps: 5.15 et 7.10, deux chutes.

Les salaires seront réduits

New-York, 11. — La Ligue de Hockey Nationale, en assemblée semi-annuelle ici, a voté un salaire limite de \$70,000 pour chacun des huit clubs du circuit et une limite de salaire individuel de \$7,500 et à une limite de 14 joueurs.

La plus grande partie de la séance d'après-midi se passa à discuter les moyens de réduire les dépenses, et il fut proposé que les joueurs commencent à donner l'exemple.

En préparant la cédule de la prochaine saison, les officiers ne fixeront pas les dates selon le choix des différents clubs, comme la chose se pratiquait dans le passé. Les dates des joutes seront assignées et les clubs n'auront qu'à s'y plier.

Il ne fut pas question des joueurs des ligues mineures et nul changement ne fut opéré dans les règlements.

La nouvelle que cinq des huit clubs avaient perdu de l'argent n'a pas surpris personne. Bien qu'aucune somme n'ait été mentionnée, il semble que Boston, Toronto et Canadien soient les seuls à ne s'être pas servi d'encore rouge.

Le total des assistances a montré qu'il avait baissé de 100,000. Le nombre des spectateurs pour 1931-1932 a été de 1,627,31

Le rapport sur le service civil

Le comité parlementaire d'enquête recommande de récompenser MM. MacTavish, Tremblay et Roche de leurs services mais avec une gratification — Les sous-ministres ne pourront refuser une nomination — Le travail du secrétaire — Un minimum de cinq ans pour être fonctionnaire — Autres recommandations

Ottawa, 11, (D.N.C.) — Les trois membres de la Commission du service civil seront remerciés de leurs services et on leur accordera à tous trois, une gratification. Telle est la principale recommandation du rapport du comité parlementaire d'enquête déposé hier après-midi, à la Chambre des Communes.

Il avait été prévu, en effet, que les trois commissaires seraient congédiés, mais on avait cru que seuls MM. Roche et J.-Emile Tremblay recevraient une gratification. Le rapport final recommande, de fait, une compensation aussi bien que pour MM. Roche et Tremblay.

Le rapport fait une mention spéciale des longues années de service du président de la Commission qui a plus de 70 ans et de M. Tremblay qui a, à son compte, vingt-deux ans de service dans le fonctionnarisme.

On attire l'attention également sur l'excellent travail de M. C.-H. Bland, assistant secrétaire de la Commission et chef du bureau des examinateurs. Aux termes mêmes du rapport, M. Bland aurait très bien compris le principe du mérite en vigueur au service civil et se serait bien acquitté de ses fonctions.

Autres recommandations

Voici, en résumé, quelques-unes des principales recommandations du rapport du comité parlementaire :

1o Les sous-ministres ne pourront refuser une nomination faite par la Commission, excepté pour cause. Le ministre de la justice avait précédemment décliné qu'un sous-ministre pouvait refuser une telle nomination sans même donner les raisons du refus. Le rapport n'est pas en faveur de cette attitude ;

2o Actuellement il y a des retards dans le travail de la Commission principalement à cause du fait que le secrétaire a trop de besogne. Dorénavant le rapport recommande que le secrétaire ne s'occupe que du travail de secrétariat et que l'on prenne des mesures pour éviter la duplication de la correspondance ;

3o Il faut, pour être éligible à une position de fonctionnaire, avoir demeuré au Canada pendant cinq ans. Ce changement est apporté pour mettre la loi du Service Civil d'accord avec la loi de naturalisation. L'ancienne loi du service civil fixait un minimum de trois ans ;

4o Le rapport recommande aussi certaines améliorations dans les bureaux du gouvernement, au point de vue sanitaire ;

5o On ne modifie pas la loi en ce qui regarde l'éligibilité des femmes ;

6o Le comité a tenu 39 séances. Il a interrogé 33 témoins, y compris les sous-ministres, les chefs de départements et les représentants des associations d'employés civils. Le comité fait en outre plusieurs autres recommandations d'ordre administratif afin de hâter le travail de remplir les vacances sans retard et d'assurer, d'une façon générale, une plus grande efficacité.

Il est à remarquer que le rapport recommande que tous les employés des bureaux de poste dont les revenus sont inférieurs à 3,000 soient nommés par le ministère des postes.

Boulangers et pâtisseries

L'Association provinciale est en congrès au Viger — La journée d'hier

M. Léger Drole, président de l'Association des boulangers et pâtisseries de la province de Québec, a officiellement ouvert la troisième réunion annuelle de l'Association des boulangers et pâtisseries de la province de Québec par un discours dans lequel il a analysé la situation présente pour les membres de l'association qui ont souffert, comme tous les autres corps de la société, de la dépression économique mondiale. Il s'est déclaré optimiste en prétendant que tout rentrerait dans un état normal, dont les premiers indices se font déjà sentir.

et, pour terminer, il a conseillé aux membres de l'association de s'unir dans une collaboration intelligente pour mener à bonne fin leur entreprise.

La première journée du congrès s'est terminée hier soir par un banquet à l'hôtel Place-Viger sous la présidence d'honneur de M. l'évêque Mgr. Lacombe, membre du comité exécutif. M. Bell a souhaité la bienvenue aux membres de l'association réunis à Montréal pour leur troisième congrès et a cédé la parole à M. A. E. Goyette, qui a exprimé les regrets du maire, M. Fernand Rinfret, de ne pouvoir assister à cette réunion. Il a insisté sur le fait que la propriété de Montréal est synonyme de prospérité pour la province de Québec et à cette fin il a exprimé le désir de voir la nouvelle administration améliorer la situation générale de Montréal qui est en quelque sorte le cœur de la province.

Le programme de la séance d'hier comprenait le rapport du secrétaire trésorier et trois conférences données par MM. J. A. Grimaldi, Henri Dutz et Olivier Cardinal.

Les membres de l'association éliront aujourd'hui leurs nouveaux officiers pour le terme 1932-33 et leurs visites aux différentes boulangeries de la ville marqueront la fin de leur troisième congrès.

Le rapport sur la radiophonie

L'opinion de M. Augustin Frigon, membre de la Commission Aird

Le rapport du comité parlementaire sur la radio canadienne, se rapproche sur plusieurs points du projet de la Commission Aird-Bowman-Frigon. Par ailleurs, certaines parties ne sont pas nettement définies et il faudra attendre le projet de loi pour en connaître l'exactitude, notamment sur le contrôle des programmes.

M. Augustin Frigon, directeur de l'Enseignement Technique de la province de Québec, et membre de la Commission Aird, interrogé sur le rapport du comité, a déclaré ce qui suit :

« Si l'on fait la part des conditions financières dans lesquelles se trouve le gouvernement fédéral cette année, les recommandations du comité sont en général identiques à celles de la Commission Aird. Notre projet de loi recommande un quinquennat de \$1,000,000 par année soit versé à la Compagnie de radiodiffusion. Le comité ne recommande pas de subside, mais sans doute pour remplir le vide créé par l'abandon de cette source de revenus, il recommande l'annulation directe que nous aurions voulu abolir. Le comité prévoit un régime intérimaire d'une durée de cinq ans, et il admet la possibilité pour la Commission de radio future, de louer des postes appartenant à une entreprise privée. Ceci aura pour effet de soulager l'effort financier pour le moment, et, incidemment aussi, d'engager les propriétaires de postes à ne trop critiquer le régime préconisé en attendant que leur sort soit définitivement connu. Il sera intéressant de voir ce qui va se passer à Montréal. Aura-t-on un poste de 50,000 watts, immédiatement ou devons-nous attendre que les autres provinces moins bien pourvues dans le moment, soient d'abord aménagées ? »

« Les suggestions du comité diffèrent de notre rapport, surtout sur deux points : D'abord il recommande l'installation d'une série de petits postes de 100 watts qui pourraient être laissés entre les mains de l'entreprise privée, mais contrôlés par la nouvelle Commission. Je serais très mal venu de critiquer cette innovation, puisque c'est moi-même qui l'ai recommandée au comité, des débuts de son enquête. La différence la plus importante, cependant, réside dans le système des contrôles des programmes. En somme le rapport Aird recommandait que les programmes soient mis sous contrôle absolu de commissaires provinciaux. Ces commissaires réunis en assemblée nationale constitueraient la compagnie propriétaire de l'outillage et chargée de décider toute question d'intérêt commun entre les provinces. De cette façon il aurait été décidé de par la loi que tous les programmes seraient émis absolument entre les mains de personnes appartenant à la province où les postes d'émissions se trouvaient situés. Aujourd'hui, c'est une Commission fédérale qui a le contrôle absolu de tout le système et qui place dans chaque province un sous-commissaire qui restera toujours un subalterne de la Commission, l'imagine, et qui aura sous ses ordres un contrôle dont l'étendue ne semble pas encore bien définie. Les suggestions du rapport Aird ont été interprétées d'une façon tellement ridicule en général, que je ne voudrais pas tomber dans les mêmes erreurs vis-à-vis des suggestions qui viennent d'être faites par le comité fédéral. Je n'ai pas encore eu l'occasion de me renseigner auprès de ces messieurs, de la façon qu'ils se proposent de donner suite à leur projet, mais il y a tout lieu d'espérer qu'ils voudront, comme nous l'avons demandé nous-mêmes, que les programmes restent du domaine provincial, quitte à établir un échange judicieux entre les différentes provinces. »

Mgr Villeneuve et les syndicats

Une lettre de l'archevêque de Québec à l'aumônier général de la C.T.C.C.

Québec, 11 (D. N. C.). — S. E. Mgr J.-M.-R. Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, vient d'adresser à M. l'abbé Maxime Fortin, aumônier général de la Confédération des Travailleurs catholiques, une lettre des plus importantes relatives à la question sociale si grave des Syndicats catholiques. Mgr Villeneuve exprime sa très grande sympathie pour ces associations professionnelles, recommande aux fabricants, aux commerçants et aux institutions religieuses d'accorder la préférence aux patrons qui passent un contrat collectif avec les syndicats catholiques, même si cela exige quelques sacrifices, et prie ouvriers et patrons de pratiquer la charité entre eux afin que règne la bonne entente et l'ordre social.

Son Excellence voit dans le syndicalisme catholique, à l'instar des Souverains Pontifes, un moyen de semer l'ordre social et d'adoucir les rapports du capital et du travail. Enfin, il insiste pour que les ouvriers catholiques aillent puiser dans les retraites fermées le courage et la force d'accepter vaillamment leur labeur et de suivre les enseignements de l'Eglise.

La Société nationale d'hospitalisation

Québec, 11 (D. N. C.). — La Commission des Associations sociales, a tenu hier, au Parlement, une importante réunion où elle a étudié la question de l'hospitalisation ou du traitement des malades à domicile sous le régime de l'assurance mutuelle. M. C. A. Gamache, directeur de la Société nationale d'hospitalisation, a expliqué le fonctionnement de cet organisme et indique les résultats obtenus en six mois d'opération.

La démission du cabinet Tardieu

M. Lebrun demande au premier ministre de garder le pouvoir jusqu'au 4 juin — Le nouveau président se rend chez M. Doumer, à la tombe du Soldat inconnu puis au Luxembourg

Paris, 11, (S.P.A.) — Le premier ministre Tardieu a offert la démission de son cabinet au président Albert Lebrun, peu après l'élection de celui-ci. Mais, à la demande de M. Lebrun, il gardera le pouvoir jusqu'à la formation d'un nouveau cabinet, pourvu que cela n'ait pas lieu plus tard que le 4 juin.

A son retour de Versailles, M. Lebrun est allé s'incliner devant les restes du président Doumer, puis il a exprimé ses sympathies à la famille éplorée. Avant de se rendre au palais du Luxembourg pour recevoir les insignes de grand maître de la Légion d'honneur, M. Lebrun a déposé une couronne sur la tombe du Soldat inconnu. Il y avait foule à son passage et on l'a beaucoup applaudi.

Dans sa lettre de démission, M. Tardieu exprime que le gouvernement sera appelé à prendre d'importantes décisions dans l'ordre international et que la nouvelle Chambre n'accepterait sans doute pas que le présent cabinet prenne ces décisions. Il ajoute que vu les récentes élections, le cabinet ne peut plus garder la responsabilité du pouvoir. Il termine en affirmant que la France est dans une excellente situation au point de vue sécurité et à d'autres points de vue importants.

Le nouveau président de la République, ingénieur minier et ancien professeur, est fils d'un cultivateur de Haute-Lorraine. Il a un frère cultivateur. Lui-même, au dire de ce frère, est encore capable de tracer un sillon droit.

Au Séminaire de Joliette

La fête annuelle du collège — Hommage au R. P. Supérieur — Banquet — Représentation de "Britannicus"

Joliette, 12 (Spécial au "Devoir") — La fête annuelle du Séminaire de Joliette a eu lieu lundi, le 9 mai. Fête intime d'abord, les élèves actuels réunis à la salle académique dès 4 h. p. m. renouvelèrent en la bouche de M. Roland Bailly, élève finissant, leurs hommages et leurs vœux au R. P. Paul-Emile Farley, C.S.V., supérieur du Séminaire.

Puis, de nombreux anciens élèves et des amis du Séminaire arrivèrent bientôt pour le banquet organisé et magnifiquement servi dans le grand réfectoire des élèves. A la table d'honneur on remarquait : L. E. E. NN, SS, J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et G. L. Forbes, archevêque d'Ottawa ; le R. P. Michel Roberge, général des C.S.V., Mgr L.-A. Lapierre, M.E., préfet apostolique de Zéphingha ; Mgr E. Dugas, V.G., le R. P. P. E. Farley, Mgr L.-A. Sénécal, Mgr J.-A. Pelletier, MM. les chanoines Préville, J.-A. Bonin, O. Houle, J.-B.-O. Archambault, N. Rémy, M. Clermont, A. Perreault, J.-M. Pelland ; le R. P. A. De Grandpré, C.S.V., ass.-provincial des C.S.V. ; MM. les abbés O. Maréchal, P.S.S., E. Nadeau, P.S.S., D. Martineau, A. Hamelin, P. Lacroix, les RR. PP. Cousineau, C.S.C., F. Guilbeault, C.S.V., et plus d'une centaine d'autres, amis et anciens élèves.

A 8 h., les élèves ont interprété avec leur habituel succès l'admirable tragédie de Racine, *Britannicus*. Les décors artistiques, quatre fois renouvelés, et dus au pinceau du R. P. W. Corbett, C.S.V., introduisaient une variété qui rendit plus intéressante la représentation de ce drame incomparable.

Les jeunes artistes remplirent leur rôle avec un talent et un art qui les honorent grandement, eux et ceux qui se sont dévoués à leur formation.

Il n'y eut aucune faiblesse et plus d'un passage fut souligné par les applaudissements mérités des spectateurs. Entre autres, le duel de Néron et de Britannicus au troisième acte et le discours d'Agrippine au quatrième.

L'orchestre et un chœur extraits d'*Hérodiade* exécuté à la perfection par la chorale fournirent, comme entr'actes, un apport précieux au succès général de la soirée dont il convient de féliciter respectueusement les autorités du Séminaire de Joliette.

Dictateur du service transatlantique

Paris, 11 (S.P.A.) — Les compagnies de navigation transatlantique, réunies en conférence hier, ont nommé M. Emile Lederer, directeur de l'agence new-yorkaise de la ligne Hamburg-Amérique, fondé de pouvoirs pour tout le service transatlantique des passagers. L'édition parisienne du *Chicago Tribune* disait hier que M. Lederer allait devenir directeur de l'« isar » de l'Atlantique.

Cette nomination vient immédiatement à la suite des réductions de 20 p.c. et de 50 p.c. dans les passages transatlantiques qui doivent déterminer un afflux extraordinaire de voyageurs au cours de l'été.

Ralliement libéral à Longueuil

Le premier ministre Taschereau et plusieurs membres de son cabinet assisteront à un ralliement des libéraux du comté de Chambly, à Longueuil, le samedi, 11 juin. Il est prévu que le même jour le premier ministre ouvrira officiellement la nouvelle route qui relie La Prairie au pont Jacques-Cartier, et lui donnera son nom.

Les derniers détails de la visite du premier ministre seront réglés à une réunion de l'Association libérale de la Cité de Longueuil, qui aura lieu à l'hôtel de ville de Longueuil ce soir.

Au Sénat

La mort de Doumer — Le successeur du sénateur Girroir devrait être un Acadien de la Nouvelle-Ecosse — Un monument à sir Charles Tupper

Ottawa, 11, (S.P.A.) — A l'ouverture de la séance du Sénat, hier, M. Arthur Meighen a exprimé les condoléances de la Chambre à la nation française à l'occasion de l'assassinat du président Doumer. M. Raul Dandurand, chef de l'opposition, a aussi rendu hommage à la mémoire de M. Doumer, rappelant une rencontre avec le malheureux homme d'Etat au lendemain de l'incident de Casablanca.

Les chefs du Sénat ont aussi exprimé leur profond regret de la mort du sénateur Girroir. Les sénateurs Poirier et Bureau ont parlé dans le même sens. M. Poirier dit que le successeur du défunt devrait être un Acadien de la Nouvelle-Ecosse. Il y a trois sénateurs acadiens survivants, mais ils sont du Nouveau-Brunswick.

Le Sénat approuve la convention internationale pour la réglementation des échanges d'armes et adopte en deuxième lecture le bill modifiant la loi des compagnies et, en troisième, le bill des marques de commerce et le bill relatif à l'inspection du poisson.

Au nom de la sénatrice Cairine Wilson, le sénateur Black présente le rapport du comité des édifices et terrains publics. L'an dernier, ce comité a signalé l'état des statues de la colline du Parlement.

Le Conseil National des Recherches a trouvé une solution qui permet de nettoyer le bronze de façon permanente.

Le sénateur Black demande l'érection d'un monument à sir Charles Tupper. Le sénateur Lewis en demande un à la mémoire de sir Joseph Howe. Le sénateur Black dit que la dernière statue élevée sur la colline a coûté \$18,000, mais une semblable ne coûterait que \$10,000 maintenant. Sans faire la dépense immédiatement, on pourrait commencer les préparatifs. Il dit que les trois plus grands Canadiens du temps de la Confédération ont été John A. Macdonald, Charles Tupper et Joseph Howe.

Le sénateur Meighen ajoute qu'il voudrait mieux qu'il s'écoulât quelques décades avant que le gouvernement décidât quels monuments orneront la colline du Parlement. Il y a eu une exception pour sir Wilfrid Laurier qui était si cher à tous, que le voeu était général. Tupper et Howe prendront leur place dans l'histoire du Canada. Howe a peut-être été le plus grand Néo-Ecossais, mais Tupper a été le plus grand Canadien. Il est temps de le reconnaître et il est en faveur d'un monument à Tupper.

Le sénateur Dandurand dit que parmi les trois Canadiens qui ont le plus contribué à amener la Confédération se trouve Cartier. Sans Québec il n'y aurait pas eu de Confédération et sans Cartier il n'y aurait pas eu de Québec dans la Confédération.

Le sénateur Meighen défend le bill relatif à la gendarmerie fédérale. « La gendarmerie, dit-il, est la terreur des malfaiteurs, le "Scotland Yard" du Canada, et elle fait que le Canada est le Canada et non le pays au sud de nous. »

Le bill est lu pour la troisième fois, ainsi qu'un bill ayant pour objet de garantir des obligations du C.N.R.

Puis le Sénat s'ajourne à aujourd'hui.

M. Joseph Jean dans Maisonneuve

M. Joseph Jean, avocat, a accepté hier soir d'être candidat à la convention libérale qui choisira un candidat pour l'élection complémentaire de Maisonneuve. Une délégation d'environ 500 personnes s'est rendue au marché de Maisonneuve pour lui offrir la candidature. Il y avait des délégués de toutes les parties du comté : Sault-au-Récollet, Montréal-Nord, Saint-Michel, Saint-Léonard, de Port-Maurice, Ahuntsic, Rosemont, Back River, Pointe-aux-Trembles, Maisonneuve, etc.

M. le notaire J.-Wenceslas Lévesque, ancien député de Laval à la Législature, s'est fait le porte-parole de la délégation. Après avoir rappelé le souvenir de M. Clément Robitaille, il ajoute que les électeurs de Maisonneuve se doivent de lui donner un remplaçant digne de ses œuvres, et il indique M. Jean comme le mieux qualifié.

M. Jean répond que si la convention lui fait l'honneur de le choisir, il entrera dans la lutte avec enthousiasme, qu'il se soumettra sans murmurer au choix de la convention ; s'il n'est pas choisi il combattra sans rancœur aux côtés de son concurrent plus heureux.

Il a dit ensuite ce qu'il a fait pour le comté et a ajouté qu'il est prêt à faire encore davantage si l'on veut accepter ses services. Enfin, il fait l'éloge de M. Clément Robitaille.

MM. M. Reid et R. Trudeau présidaient.

Deuil au Canada pour Doumer

Ottawa, 11, (S. P. C.) — On a annoncé hier, par ordre du roi, Son Excellence le gouverneur général observe un deuil de cour à la mémoire du président de la République française. Rideau-Hall est en deuil depuis le 7 et le sera jusqu'au 14 mai. Le 12, jour des funérailles de M. Doumer, les drapeaux seront en berne sur tous les édifices publics du Dominion.

Les Juifs élus en France

Paris, 11 (Agence télégraphique juive) — Les rapports des élections françaises jusqu'ici indiquent qu'au moins douze Juifs ont été élus à la Chambre des députés. Ce sont : MM. Léon Blum, chef des socialistes, Joseph Vidal, Louis Dreyfus, Georges Mandel, Georges Weil, Jacques Stern, Louis Gross, Léon Meyer et Henry Torres.

L'enquête sur le Canadien National

L'examen des comptes de douze officiers supérieurs — Les crédits de 1932 — Les lignes parallèles — Questions diverses

Ottawa, 11 (S.P.C.) — Le comité des transports de la Chambre qui enquête sur la situation du Canadien National a abordé hier une foule de questions différentes. Il a d'abord approuvé les crédits pour l'année 1932 en se réservant le droit de revenir sur l'item de \$1,500,000 pour la gare centrale de Montréal. Après un débat, le comité a décidé par un vote de 9 à 8 d'exiger la production des comptes de dépenses de douze des principaux officiers du Canadien National. Ces dépenses se seraient élevées à \$2,000,000 en 1930. Le sous-comité chargé d'étudier la question a déclaré qu'il y a eu extravagances et le comité a décidé d'examiner ces comptes en dépit de l'opposition des députés libéraux.

La question la plus intéressante qui a été abordée est celle des lignes parallèles, des services doubles. Sir Henry Thornton a déclaré qu'il n'y a pas moyen d'obtenir le maximum d'économie dans l'élimination de la concurrence dans le domaine du transport des voyageurs sans constituer un "pool" des revenus.

Il y a longtemps, a-t-il ajouté, que l'on est en train de mettre les revenus en commun pour les services de voyageurs entre Montréal et Ottawa, mais la chose n'est pas aussi facile à réaliser qu'elle le paraît. Lorsque les deux chemins de fer ont chacun une ligne pour relier deux villes ces lignes ne traversent ordinairement pas les mêmes régions et cela vient compliquer le problème qui a été soumis à la commission royale d'enquête sur les transports.

Il a encore été question d'une direction unique pour les deux chemins de fer, du service médical du Canadien National, des programmes de radio offerts par le chemin de fer, de la maison de sir Henry Thornton et de la compensation qui lui a été versée pour le loyer qu'il a dû payer avant qu'elle soit prête, de la suite du premier ministre au Château-Laurier, des arrangements entre le Canadien National et le Pacifique Canadien pour le transport maritime, des excursions qui, selon sir Henry Thornton, rapportent de l'argent.

Aux retraitants

Le voyage à Joliette lors de la journée catholique

Il est impossible à ceux qui pratiquent la retraite fermée de ne pas répondre à l'appel chaleureux que font les organisateurs de la journée catholique de Joliette. La réception qu'ils préparent et la manifestation qu'ils organisent avec entrain et pitié nous en font une obligation. M. Joseph Hébert, l'organisateur montréalais chargé de remplir le train spécial du Pacifique Canadien qui se rendra à Joliette pour cette fête annuelle, le 15 mai, le dit avec raison.

Il prie aussi les vendeurs de billets et les zélateurs de donner un dernier effort pour faire un succès éclatant de cette réunion d'une journée au cours de laquelle des travaux importants seront présentés sur l'instruction religieuse, l'apostolat de la bonne lecture et la retraite fermée.

Et les vendeurs à qui il restera encore quelques billets à la fin de la semaine sont priés de se rendre aux gares de très bonne heure, dimanche matin, afin d'en disposer définitivement. Le train spécial quittera la gare Viger à 7 heures 15, heure avancée, la gare de l'avenue du Parc à 7 heures 32 et la gare de Bordeaux à 7 heures 39. Tous sont priés d'en prendre note.

Les élections au Manitoba

Elles auront lieu le 16 juin

Winnipeg, 11 (S. P. C.) — M. Bracken, premier ministre, annonce que les élections provinciales du Manitoba auront lieu le 16 juin.

Les dernières élections avaient eu lieu en juin 1927.

Les effectifs des partis au 20 décembre dernier étaient : 29 progressistes (ministériels), 15 conservateurs, 5 libéraux, 3 travaillistes, 2 indépendants et 1 siège vacant. M. Bracken est premier ministre depuis les élections de 1922.

La Ligue des propriétaires

Jeu, le 12 mai, à 8 heures 15 p. m. précises, dans la salle n° 11, du Monument National, 1182, boulevard Saint-Laurent, assemblée mensuelle des membres de la Ligue des propriétaires de Montréal.

La question de l'Université de Montréal et d'un moratoire des hypothèques seront sur l'ordre du jour.

Fils Natifs

Demain soir, à 8 h. 30, salle Girard, rue Saint-André, réunion de la section Bienville, n° 137, des Fils Natifs du Canada.

Le français à la radio

M. le colonel Wilfrid Bovey, directeur du service des relations extérieures à l'Université McGill, a déclaré hier, au sujet de la radio canadienne que la Commission fédérale devrait absolument tenir compte de la population canadienne-française dans l'organisation du système radiophonique, tant pour la population française de Québec, que pour celle d'Ontario, des Provinces maritimes, Alberta, etc.

Je présume, dit-il, que le premier devoir de toute commission responsable est de voir à ce que l'on tienne compte des besoins de la population canadienne-française de tout le pays.

DUPUIS

Recouvrez vos meubles de housses pour l'été



Belle cretonne

Des dessins gais de fleurs ou autres motifs sont tout indiqués pour garnir le vovoir ou le boudoir, durant l'été, tout en protégeant vos meubles de la poussière. Faites vos housses de meuble de cette cretonne et bénéficiez du bas prix spécial offert ici. Largeur 25 pouces. Convient aussi pour tentures de fenêtres de chambre ou de boudoir.

Au cinquième (Demontigny)

PLateau 5151

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, v.-p. et dir. général Armand Dupuis, sec.-prés.

MONTREAL Bermudes 11 jours

\$90.00 ET PLUS

... un voyage de 11 jours dont un jour et une nuit aux Bermudes, sans supplément.

Par le "LADY RODNEY" et le "LADY SOMERS"

quittant Montréal le jeudi soir, chaque quinzaine, durant l'été. Cabines de Premières et Extérieures, seulement. Les repas sont compris.

AUTRES VOYAGES EN MER (Visite facultative à tous les ports d'escale)

MONTREAL - JAMAÏQUE

Escalade aux Bermudes et à Nassau, à l'aller et au retour, 24 jours, dont trois dans un grand hôtel à la Jamaïque. \$180.00

CROISIÈRES À L'AVEVENTURE

Montréal, Halifax, les Bermudes, Porto Rico, les Antilles Anglaises, la Guyane Anglaise. Retour à Québec, 35 jours à bord. \$150.00

Plusieurs autres voyages, à la portée de toutes les bourses, aux merveilleuses Antilles.

CANADIAN NATIONAL STEAMSHIPS

Bureau principal: 384 rue St-Jacques Ouest, Montréal, Tél. MARq. 4731

Les élections au "Cercle Universitaire"

M. VICTOR DORÉ PRÉSIDENT

L'assemblée générale du Cercle Universitaire de Montréal a eu lieu hier soir au Cercle, 515 est rue Sherbrooke. Les membres à vie ont élu le bureau suivant pour l'exercice 1932-33 :

Président, M. Victor Doré ; vice-président, M. Arthur Vallée ; secrétaire, M. Georges Pelletier ; trésorier, M. Aimé Cousineau ; membres du conseil de direction : MM. E.-R. Décarie, Augustin Frigon, Ernest Guimont, Endore Dubeau, M. H. Lebel, Vital Clérout, E.-P. Benoit, Henri Lanctôt, J.-L. Lacasse, Olivier Lefebvre et Charles David.

Feu Mme J.-E. Trempe

Les funérailles de Mme Joseph-Elzéar Trempe, née Lefebvre (Anna), ont eu lieu ce matin, à 9 h., à l'église Notre-Dame du Rosaire, M. l'abbé J. A. B. Granger, curé de la paroisse, a fait la levée du corps. M. l'abbé Paul Lachapelle a chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés L. P. Carbonneau et L. P. Allaire.

Conduisaient le deuil : le mari de la défunte, M. Joseph Elzéar Trempe, son fils, Fernando, son frère, Edouard Lefebvre, son beau-frère, Charles Emile Trempe, ses neveux, Paul Lefebvre, Emile Vailancourt, Henri Raoul, Albert, Lucien, Lionel et Charles Trempe.

Suivaient dans le cortège : MM. Alphonse Trempe, Victor Trempe, Alexis Lavoie, Romeo Dupont, L. Gervais, R. Dubois, Y. Laferrrière, L. A. Dubois, A. Lemieux, le Dr J. N. Boissier, le Dr L. A. Lessard, L. A. Bouchard, Georges W. Gauthier, Jos. Dufresne, Gaston Robert, A. Crevier, J. A. Pinet, H. Lalonde, C. Picard, le Dr H. A. Dufresne et nombre d'autres.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Waterloo.

Elèves de Jean-de-Brébeuf en visite à Ottawa

Ottawa, 11 (D.N.C.) — Les rhétoriciens du collège montréal